



RAPPORT ANNUEL 2015

CREATIVE SPIRIT, SUSTAINABLE IDEAS



FLORIDIENNE

GROUP

CREATIVE SPIRIT, SUSTAINABLE IDEAS

PROFIL

Floridienne est un groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché et des marchés de niche. Il est actif dans les secteurs de l'alimentation festive, des sciences du vivant et de la chimie.

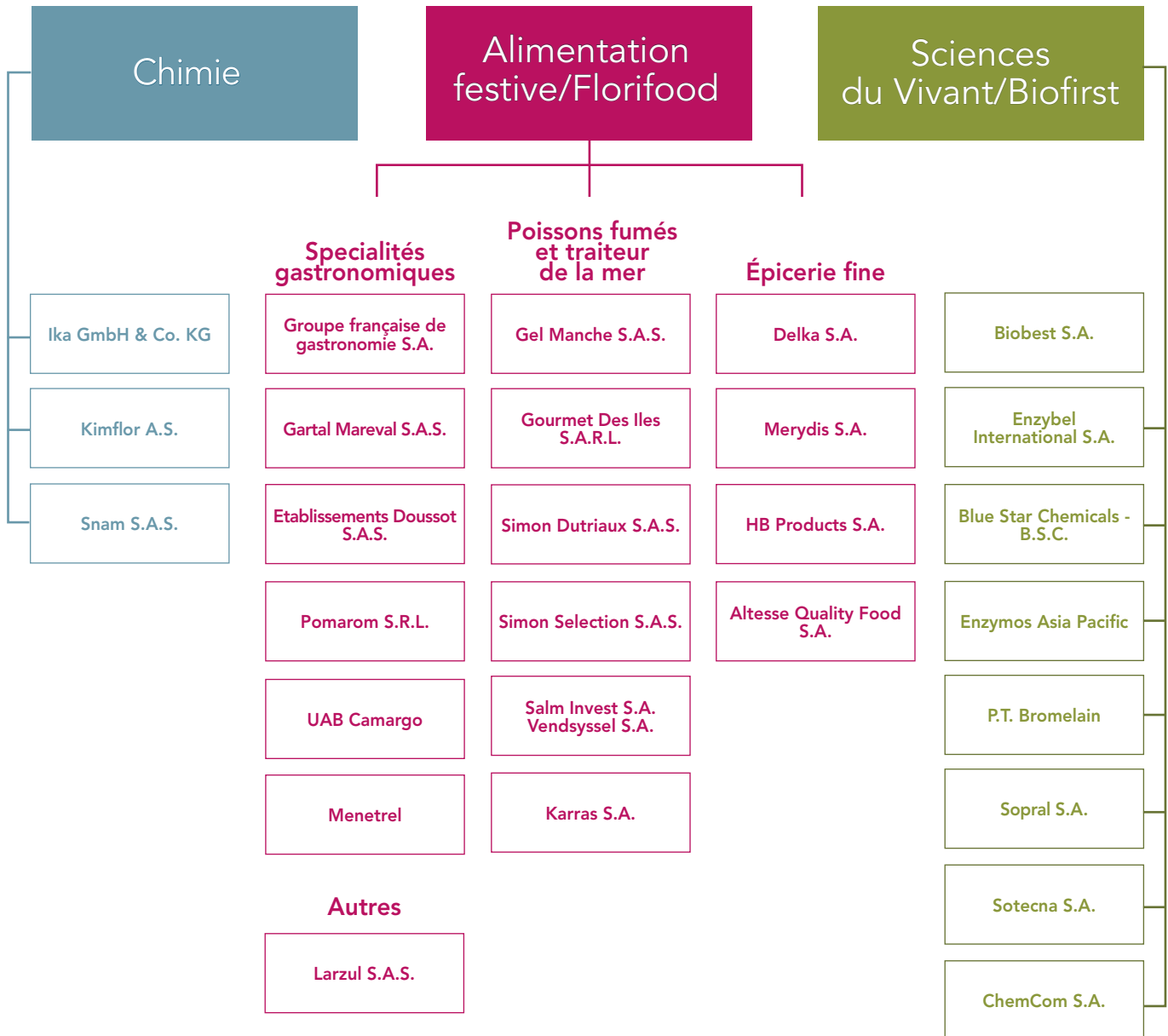
Le Groupe compte une trentaine de sociétés dans lesquelles il est presque toujours majoritaire. Toutes ces sociétés adhèrent à des valeurs communes d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, dans un souci de développement durable et d'ouverture sur le monde.

Floridienne Group est coté à la Bourse Euronext Bruxelles, lui offrant ainsi une visibilité internationale.



FLORIDIENNE

GROUP



SOMMAIRE

Profil	
Entretien avec le Comité de Gestion	2
Chiffres clés 2015	6
Faits marquants	8
Division Alimentation festive / Florifood	10
Division Sciences du Vivant / Biofirst	20
Division Chimie	28
Rapport de Gestion	36
Déclaration de Gouvernement d'entreprise	42
Structure de Floridienne Group	51
Contacts	52

ALIMENTATION FESTIVE P10



La Division Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes...

La Division est également active dans la nourriture spécialisée, notamment celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer.

SCIENCES DU VIVANT P20



La Division Sciences du Vivant est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes

nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.

CHIMIE P28



La Division Chimie se compose d'entreprises actives notamment dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).

LES FRUITS D'UN INVESTISSEMENT DURABLE

ENTRETIEN AVEC LE COMITÉ DE GESTION

Philippe Bodson, Executive Chairman
Gaëtan Waucquez, Managing Director

« Nous veillons à ce que nos produits offrent une vraie valeur ajoutée pour la société et l'environnement. »

GAËTAN WAUCQUEZ



Gaëtan Waucquez, Managing Director

Le contexte économique mondial, dans lequel s'inscrivent les métiers de Floridienne, pèse-t-il de manière significative sur la marche globale des activités ?

PHILIPPE BODSON : Malgré un contexte peu porteur, nous avons enregistré de bons résultats, fruits de nos efforts et des investissements consentis au cours des dernières années. La croissance de Floridienne s'accélère, le redressement se confirme. Notre Groupe est aujourd'hui solide. Nous avons renforcé le bilan pour garantir la pérennité de l'entreprise. Nous avons € 103 millions de fonds propres et € 48 millions de dettes nettes.

GAËTAN WAUCQUEZ : Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation du Groupe sont satisfaisants. L'évolution et les tendances sont bonnes. Et la société garde un fort potentiel de progression. Pour 2016 les résultats devraient s'inscrire dans la même tendance positive. C'est un gage de stabilité de l'entreprise dans un environnement peu dynamique.

« Nous avons enregistré de bons résultats, fruits de nos efforts et des investissements consentis au cours des dernières années. »

PHILIPPE BODSON



Comment ont performé les différentes Divisions ?

G.W. : La Division Chimie a enregistré de bons résultats au niveau de notre filiale turque Kimflor. Nos marges sont bonnes. En revanche, notre filiale en Allemagne souffre depuis deux ans de l'évolution des marchés de l'Europe de l'Est (Russie, Ukraine, Biélorussie) qui vivent une crise en grande partie liée à l'effondrement du prix du pétrole et au conflit militaire qui persiste dans cette région. Cependant, nous avons pu rebondir en ouvrant de

« Il n'y a pas de croissance possible sans recherche. Nous consentons de gros efforts dans ce domaine car nous avons la volonté d'investir dans le futur du Groupe. »

PHILIPPE BODSON

nouveaux marchés porteurs en Asie et au Moyen-Orient. Dans notre activité de recyclage, nous avons poursuivi notre développement dans le secteur des batteries automobiles hybrides et électriques, avec la signature de nouveaux contrats commerciaux importants. En 2015, la chute du prix des métaux de près de 40% a pesé sur nos marges. Confiants dans le potentiel de ce secteur, nous avons décidé d'augmenter le capital de cette filiale en 2015, en nouant un partenariat, afin de lui donner les ressources nécessaires à la poursuite de ses investissements. En effet, la progression constante de la part de marché des véhicules électriques dans le secteur automobile offre à terme de belles opportunités.

PH.B. : La Division Alimentation festive récolte les fruits de quatre à cinq années d'efforts en termes d'investissements, d'innovation et de mise en place de synergies. Nous avons atteint une

première taille critique. La rentabilité a fortement augmenté. Le chiffre d'affaires de cette Division est de l'ordre de € 170 millions. Pour Floridienne, il s'agit donc d'une activité mature qui présente encore une belle réserve de croissance. Par ailleurs, le secteur de l'Alimentation festive va continuer à se consolider dans un proche avenir. C'est le résultat de la concentration des clients. Cela créera certainement de nouvelles opportunités de croissance.

G.W. : Quant à notre Division Sciences du Vivant, elle progresse de manière constante. Le chiffre d'affaires a crû de 23%. Nous sommes présents dans de nouveaux pays, dont la Chine. Nous envisageons par ailleurs la production de nouveaux enzymes. C'est un domaine, très prometteur, dans lequel nous avons beaucoup investi et qui mobilise nos chercheurs. Ce secteur est encore petit pour nous mais il pourrait grandir de manière importante.



Philippe Bodson, Executive Chairman

+23%

Croissance du chiffre d'affaires Division Sciences du Vivant

€103 MILLIONS

de fonds propres consolidés



La recherche, dans vos trois métiers, reste un des marqueurs de l'identité de Floridienne...

PH. B. : Il n'y a pas de croissance possible sans recherche. Nous consentons de gros efforts dans ce domaine car nous avons la volonté d'investir dans le futur du Groupe. Rien que pour la Division Sciences du Vivant nous occupons 30 chercheurs à temps plein. Nous travaillons dans une vision à long terme.

G.W. : Nous veillons à ce que nos produits offrent une vraie valeur ajoutée pour la société et l'environnement. Nos efforts en Recherche et Développement, consentis par nos collaborateurs, visent à améliorer constamment nos produits et à les faire adopter par l'industrie. Nous continuons par ailleurs, animés par cet esprit, à nouer des partenariats avec de nombreuses universités dans le monde.

Floridienne demeure un holding atypique à la fois dans ses métiers et dans sa manière de fonctionner...

PH. B. : Nous évoluons dans des métiers de niches, avec la volonté de nous développer à l'international. La structure de Floridienne est à la fois légère et très réactive. Les patrons de nos filiales sont avant tout des entrepreneurs

passionnés qui connaissent à fond leur secteur. Nos responsables de Divisions, avec qui ils entretiennent des relations de confiance mutuelle, veillent à la mise en place de la stratégie du Groupe et au développement de synergies entre les filiales.

L'action de Floridienne s'inscrit dans la durée...

PH. B. : Nous avons une société qui repose sur trois Divisions. Notre ambition est de continuer à les faire grandir sur le long terme en innovant avec de nouveaux produits. Dans notre Division Sciences du Vivant, nous privilégions la recherche, notamment dans le domaine des insectes. La Division Alimentation festive recèle encore de belles opportunités. Nous œuvrons à la consolidation de ses activités. Quant à la Division Chimie nous préparons la croissance de demain en investissant dans le projet recyclage des batteries.

G.W. : Nos collaborateurs font jour après jour un travail remarquable. Ils déploient le meilleur de leur énergie pour affirmer l'identité et les ambitions de Floridienne. Ils partagent avec nous la même vision de nos métiers. Nous les remercions tout particulièrement. Nous savons que nous pouvons compter sur leur engagement pour progresser avec succès sur la voie que nous avons tracée.

« L'évolution et les tendances sont bonnes. La société garde un fort potentiel de progression. »

GAËTAN WAUCQUEZ

CHIFFRES CLÉS 2015

Bilan consolidé - En millions d'euros	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Actifs long terme	97,7	98,5	95,3	137,2	164,8	97,0	121,6	111,7	71,3	66,9
Actifs court terme	145,1	123,3	126,4	148,0	134,3	160,3	101,3	106,4	100,4	107,4
Passifs long terme	167,1	142,7	141,2	189,9	205,1	169,4	147,2	145,1	97,3	88,2
Capitaux propres de Floridienne	95,6	88,0	84,5	107,6	118,2	84,0	71,5	65,3	58,4	47,6
Intérêts de tiers	7,8	4,7	3,9	6,0	6,7	7,7	7,8	8,3	1,2	1,3
Emprunts long terme et provisions	63,7	50,0	52,8	76,3	80,2	77,7	67,8	71,6	37,7	39,3
Passifs court terme	75,8	79,2	80,5	95,3	94,0	87,8	75,8	73,0	74,4	86,1
Total du bilan	242,9	221,8	221,8	285,2	299,1	257,3	222,9	218,1	171,7	174,3

Résultats consolidés - En million d'euros	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	295,8	277,2	259,2	247,6	247,4	245,3	200,8	224,6	202,8	160,7
EBITDA	19,4	16,4	11,2	12,0	7,4	15,7	16,6	14,6	15,3	10,1
Résultat opérationnel ajusté**	11,2	9,3	4,4	4,3	-0,5	17,7	14,0	12,4	15,1	7,5
Résultat net consolidé	7,1	5,3	-20,3	-16,4	37,3	14,4	8,0	6,9	9,7	7,4
Résultat net consolidé part Floridienne	5,9	4,4	-21,3	-16,4	38,4	14,4	7,8	6,4	9,3	6,8
Cash-Flow net	16,7	13,6	7,2	2,6	42,3	19,7	13,6	14,6	15,5	13,3

Ratios Financiers En %	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Rentabilité financière (résultat net/capitaux propres au 1 janvier)	6,7	5,2	-19,7	-13,9	45,7	20,2	11,9	10,9	19,5	15,9
Degré de solvabilité (capitaux propres/total du bilan)	42,6	41,8	39,9	39,8	41,7	35,7	35,6	33,7	34,7	28,1
Pay-out ratio (dividende brut/quote-part groupe dans le résultat)	33,8	0,0	0,0	0,0	7,6	20,1	32,6	39,9	26,0	29,1

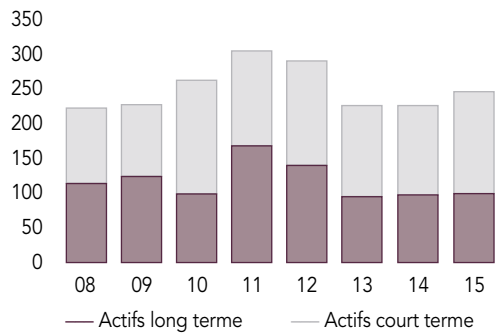
Donnée par actions En Eur	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre d'actions	996.857	996.857	996.857	996.857	907.572	907.572	907.572	907.572	864.094	823.396
Cours de l'action										
Moyen	85,29	74,78	77,3	109,8	140,4	113,8	93,6	107,9	106,3	76,4
Le plus haut	97,50	91,00	97,5	137,0	151,8	135,0	105,0	132,0	135,0	79,4
Le plus bas	72,07	65,00	66,6	92,0	130,0	96,0	64,8	72,0	78,1	70,0
Au 31/12	97,00	77,10	69,4	94,0	130,0	135,0	100,0	90,0	130,0	78,1
Dividende net par actions	1,46	0,0	0,0	0,0	2,4	2,4	2,1	2,1	2,1	1,8
Capitalisation boursière (en millions EUR au 31/12)	96,70	76,86	69,18	93,70	117,98	122,52	90,76	81,68	112,33	64,27

* Chiffres 2012 retraités IFRS 5

** Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

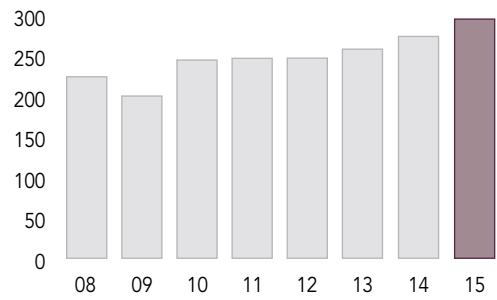
ACTIFS

en million d'euros



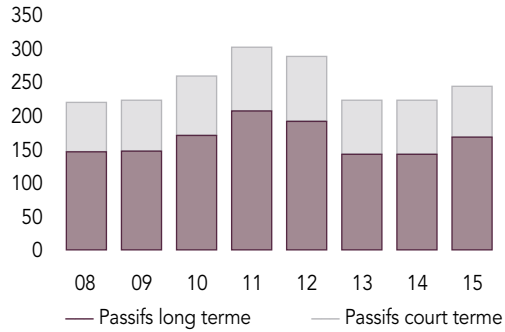
CHIFFRE D'AFFAIRES

en million d'euros



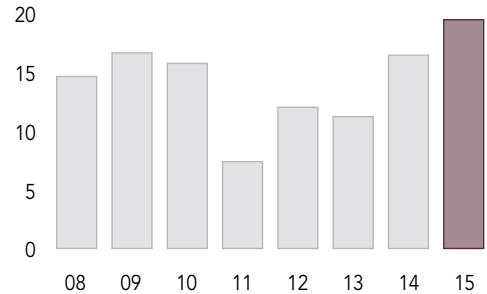
PASSIFS

en million d'euros



EBITDA

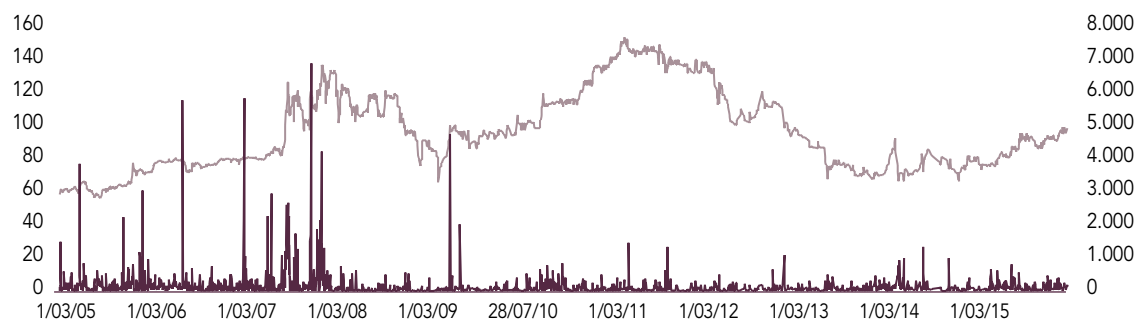
en million d'euros



COURS DE L'ACTION

(EUR)

Volume de titres échangés



FAITS MARQUANTS

DIVISION ALIMENTATION FESTIVE/FLORIFOOD

Epicerie fine

La Division Alimentation festive développe depuis 2014 une nouvelle activité « épicerie fine », avec des produits à longue durée de conservation, ainsi que des produits bio, qui séduisent de plus en plus largement le marché cible du Benelux.

Innovation

De nouveaux produits innovants ont été proposés au marché par la Division Alimentation festive. Escargots fumés, coquilles Saint-Jacques au beurre, hareng fumé doux, truite fumée du nord de la France... toutes ces préparations ont été accueillies avec succès. La Division poursuit sa politique gagnante de miser sur des créations locales produites dans les régions où la société est implantée.



+7%

Hausse
du chiffre d'affaires



DIVISION CHIMIE

Augmentation de capital

Le groupe Floridienne a augmenté de € 8,7 millions le capital de sa filiale SNAM avec le concours d'un investisseur privé. SNAM peut ainsi se concentrer pleinement sur son développement et conforter sa position de leader européen du recyclage de batteries industrielles et automobiles de nouvelle génération.

Retardateurs de flammes

Floridienne a vendu ses brevets dans les Retardateurs de flammes non halogénés de la gamme Safire® au groupe américain J. M. Huber Corporation. Cette opération s'inscrit dans la volonté du Groupe de se concentrer sur ses activités stratégiques suite à la vente de Floridienne Chimie en juillet 2014.



DIVISION SCIENCES DU VIVANT/BIOFIRST

Tomates

Biobest a lancé avec succès un produit naturel contre le virus de la tomate au Maroc (PMV). Il est actuellement testé en Europe. Vendu sous forme de spray il agit comme un véritable vaccin.

+23%

Hausse
du chiffre d'affaires

Virunga enzymes (République Démocratique du Congo)

Floridienne a investi dans la filière de production de papaïne, via la création au Congo d'une joint-venture dans la zone principale de production du latex de papaye. Ce développement s'est fait en association avec d'anciens fournisseurs mais aussi avec le parc national des Virunga au Congo, un des plus anciens et vastes parcs d'Afrique (800.000 ha). Cette joint-venture permet de pérenniser la filière d'approvisionnement de papaïne tout en fournissant des emplois et des ressources financières aux populations périphériques du parc, permettant ainsi de participer à la protection de ce patrimoine de l'humanité.





DIVISION ALIMENTATION FESTIVE/FLORIFOOD

GRAND LARGE



PHILIPPE BOONEN, MANAGING DIRECTOR
DE LA DIVISION ALIMENTATION FESTIVE

« La Division Alimentation festive a continué à enregistrer une forte croissance de ses ventes (+7%) et de ses résultats, atteignant un chiffre d'affaires de € 172 millions. Malgré une consommation faible due à la stagnation économique, la Division récolte les fruits de plusieurs années d'efforts, tant en matière d'investissements que de mise en œuvre de synergies. Une nouvelle activité « épicerie fine », axée sur des spécialités condimentaires, a renforcé la Division. L'innovation, au travers du département R&D, très actif, moteur de notre développement, permet de nous démarquer. Nos escargots fumés, le hareng fumé doux, les poissons BULEO ou les coquilles Saint-Jacques, recette d'Antan, en sont de beaux exemples. »



LE GOÛT DE LA PASSION



La Division Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes...

La Division est également active dans la nourriture spécialisée, notamment celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Les entrées gourmandes,
- La cuisine ethnique (avec le lancement de nouveaux produits) et les saveurs du monde (méditerranéennes, halal et antillaises),
- La cuisine équilibrée et la nutrition (bio et plats cuisinés à textures modifiées),
- Le terroir et la tradition (préparations typiquement françaises),
- Les produits belges,
- L'épicerie fine.



Les activités de la Division Alimentation festive ont franchi un nouveau palier avec une forte évolution de son chiffre d'affaires, en hausse de 7%, et une rentabilité accrue. Malgré un contexte global peu favorable à la consommation et la volatilité du coût de certaines matières premières, dont les coquilles Saint-Jacques, la Division s'inscrit dans une dynamique positive. Le Groupe récolte les fruits de plusieurs années d'investissements.



L'ensemble du secteur se consolide, notamment les grandes enseignes de la distribution. Pour se démarquer il est essentiel d'innover en termes de produits, de se remettre en question et d'explorer de nouvelles voies de maîtrise des coûts afin de rester compétitifs, tout en ne faisant aucun compromis sur la qualité. La Division, qui a construit son développement autour de deux produits majeurs, les escargots et les moules, a poursuivi sa diversification en veillant à rester extrêmement rigoureuse sur le choix et la fraîcheur de ses denrées.

Florifood a considérablement élargi la gamme des produits d'accompagnement qu'il propose : sauces froides ou à réchauffer, condiments tels que confit d'oignon, câpres ou cornichons. Les plats ethniques et méditerranéens prennent de l'importance. Et le Mexique inspire de nouvelles préparations.

Produits de terroir, plats ethniques, préparations de la mer et produits bio font l'actualité de la Division.

L'activité Traiteur de la mer a continué à bien évoluer, avec notamment le saumon dont les ventes progressent encore.

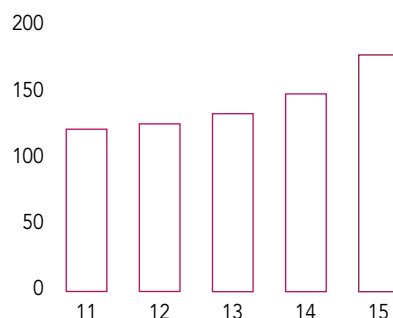
Bien qu'organisées en business units, les sociétés sœurs s'efforcent de mettre leur énergie en commun pour une meilleure efficacité. Les synergies d'achat, de logistique, de production, via une spécialisation de chacun, renforcent la cohésion et l'appartenance au Groupe.

CHIFFRES CLÉS

DONNÉES CONSOLIDÉES

	2015	2014
Chiffre d'affaires	171,6	162,0
Spécialités gastronomiques	58,1	57,7
Traiteur de la mer & épicerie	113,4	104,3
Résultat opérationnel	5,4	4,1
Résultat net	3,4	2,3
Résultat net part Floridienne	3,3	2,3
Cash Flow net	6,5	4,6

CHIFFRE D'AFFAIRES



+7%

Hausse
du chiffre d'affaires

€ 171,6 MILLIONS

Chiffre d'affaires



N°1

Florifood est leader du rollmops en France.



Les escargots ont conquis des parts de marché en Asie.



Florifood a construit son développement autour de deux produits majeurs, les escargots et les moules.

Produits gourmands

Florifood propose une large palette de produits dont elle a élargi la gamme avec l'activité « épicerie fine ». Cette diversité s'inscrit dans le développement de synergies entre les activités. Elle est guidée par une stratégie de présence dans des marchés de niches et des niches de marché.

Florifood se concentre sur la fabrication de produits festifs, gourmands et gourmets.

Chacun des onze sites de production fabrique au minimum deux à trois familles de produits. Les matières premières principales comprennent les escargots, les coquilles Saint-Jacques, le saumon, d'autres denrées sauvages issues de la mer (palourdes, saumon, hareng, moules, écrevisses), et le beurre.

Les sites industriels sont structurés autour de trois principes : l'organisation par technologie (frais, surgelé et appertisé), l'organisation par savoir-faire (spécialisation) et l'organisation en business unit autonomes.

Compte tenu de la spécificité et de la diversité des produits, Florifood est présent dans tous les types de réseaux de commercialisation : la vente au détail (dans les grandes et moyennes surfaces ou les épiceries), les réseaux spécialisés (home service, freezer centers), la restauration hors domicile (qui englobe les collectivités, les grossistes, la restauration commerciale...), ainsi que l'export. Les produits sont proposés aussi bien sous les marques propres de la Division que sous les labels de distributeurs.

Florifood est leader en Belgique dans la niche de marché du saumon haut de gamme.



Florifood s'inscrit dans une dynamique positive, récoltant les fruits de plusieurs années d'investissements.



Bien que principalement implantée sur le marché français et le Benelux, Florifood s'internationalise. D'une part via des implantations industrielles en France, Belgique, Roumanie, Lituanie et Turquie ; d'autre part, en accroissant ses ventes à l'étranger. La Division, présente dans de nombreux salons professionnels internationaux, est active dans 40 pays. Elle a la volonté de conquérir de nouveaux marchés à l'export et d'étendre sa présence à l'international.

Au coeur du terroir

L'activité « Spécialités Gastronomiques » regroupe majoritairement les sociétés de production et de commercialisation de surgelés de spécialités, telles que les escargots, les coquilles Saint-Jacques cuisinées, les moules et les pétoncles farcis, les cassolettes, les feuilletés garnis, les mini bouchées apéritives et les abats cuisinés. Cette diversité de produits lui permet de proposer une gamme étendue de produits surgelés à ses clients.

Intégrée au sein de la société Groupe Française de Gastronomie, cette activité opère sur des marchés de niche à caractère festif, avec une forte saisonnalité des ventes en fin d'année.

L'activité « Spécialités Gastronomiques » connaît une belle croissance à l'international. Ses escargots notamment, produits typiquement français au départ, ont conquis des parts de marché à l'étranger, entre autres en Asie. Cette filière, totalement intégrée au sein du Groupe, compte des usines en France, mais aussi en Roumanie, en Lituanie et en Turquie.

Cette activité vise l'excellence et l'innovation au travers de produits certifiés Label Rouge et premium (Maison Billot).

Festival de la mer

L'activité « Poissons fumés et Traiteur de la mer » regroupe essentiellement les activités de production et de commercialisation en frais de saumon et autres poissons fumés (thon, maquereau, hareng), rollmops, salades à tartiner, terrines de poisson, salades traiteur, anchois, verrines apéritives et les produits traiteurs (sauces, produits nutrition, spécialités grecques et antillaises).

L'activité compte trois sociétés autonomes : Gel Manche (France), Simon Dutriaux (France) et Salm Invest (Belgique). Ces sociétés développent

DES CHOIX DURABLES

- Toutes les usines sont équipées de centrales indépendantes de traitement des eaux pour recycler les eaux usées ;
- La gestion active de la consommation en énergie sur les sites de production réduit l'impact écologique des activités de Floridienne sur l'environnement ;
- Une gestion décentralisée des stocks permet de réduire l'empreinte écologique au niveau des transports ;
- La Division a mis en place un programme de réduction de déchets visant à diminuer leur masse de 10% sur cinq ans.





Les plats à texture modifiée pour les personnes âgées ou atteintes de maladies, produits par Gel Manche Nutrition, recueillent un grand succès.



entre elles des synergies industrielles et commerciales importantes, en vue d'élargir leur gamme de produits et de renforcer leur présence dans leurs réseaux ou territoires respectifs.

L'activité est numéro un du rollmops en France et leader en Belgique dans la niche de marché du saumon haut de gamme.

Les plats à texture modifiée pour les personnes âgées ou atteintes de maladies, produits par Gel Manche Nutrition, recueillent un succès grandissant. Spécialiste de la texture modifiée et acteur dans le projet de la Silver économie (marchés des seniors) en Normandie, GM Nutrition s'investit dans la création d'aliments visuellement appétissants, par la reconstitution en 3D de denrées à texture modifiée.

Florifood offre à ses clients et consommateurs des produits de qualité, respectueux des ressources de la planète. Les consommateurs sont plus que jamais attentifs à la traçabilité des produits. La politique stricte en matière de qualité menée par le Groupe rencontre les attentes du consommateur et est reconnue par nos clients.

QUALITÉ CERTIFIÉE

- Usines certifiées IFS (International Food Standard) et/ou ISO 9001 (certification relative aux systèmes de gestion de la qualité),
- Certification Label Rouge pour les escargots préparés en France (Bourgogne), en Lituanie et en Roumanie,
- Certification MSC (Marine Stewardship Council) pour la filière durable de la pêche du maquereau, du saumon sauvage, du hareng (Simon Dutriaux) et des noix de Saint-Jacques (Gartal/La Palourdière),
- Certification bio Ecocert pour des salades préparées,
- Certification halal pour une gamme de sauces froides,
- Label marque collective régionale « Saveurs en Or » de la région Nord Pas-de-Calais pour la société Simon Dutriaux,
- Label marque collective régionale « Produit en Bretagne » pour les sociétés Gartal et La Palourdière,
- Label marque collective régionale « Buy Normandie » pour la société Gel Manche Gastronomie,
- Certification Ecocert (bio) pour des produits fabriqués sur les sites Delka et HB Products.



L'acquisition des sociétés Altesse et HB products a permis de créer une troisième activité « épicerie fine » au sein de la Division.

Saveurs d'accompagnement

Les sociétés Delka et Merydis, regroupées sur un même site de production à Petit Rechain, sont les spécialistes des sauces d'accompagnement, de l'entrée au dessert. L'acquisition en 2014 des sociétés Altesse et HB products, spécialistes des produits condimentaires, complémentaires en gamme à Delka et Merydis, a permis de créer une troisième activité « épicerie fine » au sein de la Division et de mettre en place de nouvelles synergies.

Perspectives 2016

Les résultats attendus pour 2016 devraient s'inscrire dans la continuité de 2015. Les efforts entrepris par la Division se traduiront par de nouveaux référencements et un élargissement de la gamme proposée. Le Groupe a l'ambition de continuer à grandir dans les axes qu'il a définis. La Division Alimentation festive poursuit son développement à l'international. Elle a la volonté de renforcer son maillage en France et au Benelux, de s'implanter sur le marché espagnol et de développer sa présence en Europe de l'Est, pour y distribuer principalement ses produits de la mer.



REVUE DE PRESSE

Française de Gastronomie innove
Comment le fabricant Buloë...

Comment le fabricant Buloë

La Française de Gastronomie diversifie sa gamme avec Buloë

Française de Gastronomie
fait sa mue avec Buloë

Française de Gastronomie
rajeunit ses gammes surgelées

En images
Française de Gastronomie apporte une touche originale avec une recette d'escargots de Bourgogne fumés au bois de hêtre, mais toujours préparés à la bourguignonne.

vie des entreprises
Maréval... Buloë veut appâter les juniors

Production de Buloë en Espagne

Escargots de Bourgogne fumés au bois de hêtre de Française de Gastronomie

Cassolettes pour gourmets
Pour ses dernières cassolettes, Française de Gastronomie a souhaité sortir des sentiers battus en développant des associations plus originales dans les recettes : les noix de Saint-Jacques sont marquées aux asperges vertes et croustilles avec une sauce au creaming d'Alouca, ou croustilles avec du saumon fumé et une sauce Mandarillac. Les escargots sont combinés aux cèpes avec une sauce au Riesling. Enfin, volaille rôtie de veau et bœuf sont accompagnés d'une sauce Moderne. Des entrées chaudes présentées dans leur sobriétique gris et vendues par pack de deux unités pour un PVC de 5,95 à 6,15 €.

mini tartelottes et mini tartelottes
Il faut les filles, Françaises de Gastronomie (2.49 par 100g), les mini tartelottes, qui ont été en avant...
- 12 mini tartelottes (pâtisseries), barquette passant au four 8-10° : "Saint-Jacques et sa fondue de potimarron"
- 12 mini tartelottes croustilles, grille feuillet, sauté barquette four 8-10° : "Saint-Jacques et sa fondue de potimarron"
- 12 cassolettes en creaming gris (1000g), chef Thibaut Saint-Jacques croustilles et asperges vertes au creaming d'Alouca / "Bœuf à la mode" / "Escargots et cèpes saucés au Riesling"
- 12 cassolettes d'escargots à la fleur d'ajonctine, pâte soufflée par beurre et garniture chair d'escargot, viande de France à la Française

Française de Gastronomie fume ses escargots
Pour les fêtes, Française de Gastronomie renouvelle le goût des escargots en les fumant au bois de hêtre.

LE CHEF DE QUALITÉ A SEC
DE THIBAUD & LE MARIN

UN MÊME ALTESSE METTEUR EN LE FUMAGE DU SAUMON

SPECTACULAIRE & LABORIEUX

LINEAIRES LES MARCHÉS Surgelé L'Épicerie vie des entreprises PROCESS GAINITION Le Manager RIA EMBALLAGES LSA

LES SOCIÉTÉS DE LA DIVISION

FRANCE

GROUPE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE S.A.S.

Le holding réunit les sociétés assurant la production et la commercialisation de conserves d'escargots et d'escargots préparés surgelés ou frais, de coquillages farcis, de bouchées à base d'escargots, de plats cuisinés frais et surgelés à base d'escargots et de moules, de pétoncles ainsi que de saucisses de beurre.

Siège administratif :
2, Allée d'Helsinki,
CS 80072 Schiltigheim
F-67013 Strasbourg
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production
Le Clos Saint-Anne
F - 43100 Vieille Brioude
Tél. : +33 .4.71.50.80.00
Fax : +33 .4.71.50.42.41
Grand Rue, 118 - F - 89400 Bassou
Tel : +33.3.86.73.37.00
Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.

Située en Bretagne, Larzul est spécialisée dans les produits appertisés à base de bœuf, de volailles cuisinées et dans des recettes composées de produits de la mer. Elle est leader sur le marché français de la langue de bœuf et des abats appertisés.

Rue Henri Lautredou
F - 29720 Ploneour Lanvern
Tel. : +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

SURGEMER S.A.S.

La holding est spécialisée dans les salades et terrines de poisson, les produits ethniques et les plats cuisinés à base de coquilles Saint-Jacques ou de crevettes.

Z.A. de Troyalach - F - 29170 St. Evarzec
Tél. : +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

GARTAL S.A.S. ET ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Ces deux sociétés bretonnes sont spécialisées dans les coquilles Saint-Jacques et dans les feuilletés à base de produits de la mer. Elles exploitent notamment les marques Mareval et La Palourdière.

GARTAL S.A.S.

Z.A. de Troyalach - F - 29170 St. Evarzec
Tél. : +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Avenue du Coat Kaër 7 -
F - 29300 Quimperlé
Tél. : +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

GEL MANCHE S.A.

Située à Carentan en Normandie, Gel Manche prépare et conditionne des terrines de la mer (poissons et crustacés) et des salades traiteurs. L'usine s'est aussi spécialisée dans les produits mixés et moulinsés pour hôpitaux. Elle exploite deux marques : Gel Manche Gastronomie et Gel Manche Nutrition, et détient 100% de Gourmet des îles, qui fabrique des plats cuisinés antillais.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

GOURMET DES ILES S.A.R.L.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

SIMON DUTRIAUX S.A.S.

Fondée en 1886, Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de maquereaux fumés et de harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés en frais.

La société fait partie des trois principaux intervenants sur le marché du hareng fumé et est leader du rollmops en France. Elle bénéficie d'une marque forte auprès de la grande distribution dans le Nord de la France.

Le site de production de Simon Dutriaux héberge la société Simon Selection SAS, détenue à 50% par Salm Invest et à 50% par Simon-Dutriaux. Cette entreprise est spécialisée en négoce de saumon fumé pour le marché français.

Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel
F - 34-62880 Vendin-le-Vieil (LENS)
Tél. : +33.3.21.14.24.80
Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

BELGIQUE

ALTESSE QUALITY FOOD & HB PRODUCTS

Altesse est une marque qui distribue des produits condimentaires (câpres, purée d'ail, piments...) avec une activité de négoce en produits ethniques. HB Products est active dans la production et la commercialisation de condiments (oignons, cornichons) et sauces cuisinées.

Rue Césaire De Paepe 43
B-4683 Vivegnies
Tél. : +32 4 240 92 40
Fax : +32 4 384 72 64

DELKA S.A.

Delka est une société belge spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sauces froides pour les secteurs de la grande distribution et de la restauration hors domicile. Elle fournit également d'autres sociétés du Groupe en sauces pour leurs préparations.

Rue de Battice 22B
B-4800 Petit Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
www.delka.be

MERYDIS S.A.

Merydis S.A., société belge créée en 1989 dans la région de Liège, est spécialisée dans la fabrication de sauces chaudes, confits, confitures et sauces d'accompagnement sucrées (topping). Sa gamme de produits complète la gamme des sauces froides de Delka, d'où son implantation sur le site de cette dernière début 2013.

Rue de Battice 22B
B-4800 Petit Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
<http://www.merydis.be>

SALM INVEST S.A., KARRAS S.A., VENDSYSEL S.A.

Actives dans le fumage traditionnel du saumon et d'autres spécialités (thon, marlin, truite...), ces sociétés sont aussi spécialisées dans les plats ethniques à base de recettes méditerranéennes (tarama, houmous...). L'ensemble des produits développés permet d'offrir une gamme complète dans le rayon saurisserie (produits de la mer, fumés, marinés et tartinés).

Avenue de Lambussart 11
B - 6220 Fleurus
Tél. : +32 71 816.180
Fax : +32 71 810.376
www.salminvestgroup.be

SOCIÉTÉS D'APPROVISIONNEMENT

Afin de mieux contrôler les approvisionnements de matières premières escargot, le Groupe dispose d'usines dans les pays producteurs. Ces sociétés répondent aux normes sanitaires européennes les plus strictes. Elles collectent et préparent les chairs d'escargots ainsi que d'autres produits tels que les anchois. Différents investissements en Europe de l'Est sont envisagés pour compléter ceux qui existent déjà et pour mieux asseoir l'homogénéité et la qualité des matières premières utilisées dans les plats préparés.

POMAROM S.R.L. – ROUMANIE

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix pomatia ». Pomarom est également le centre de collecte des escargots de toute la Roumanie et des pays avoisinants. Elle a investi début 2008 dans un élevage d'escargots « petits-gris » à un niveau industriel.

Str. Liverzii 41 - 510170 Alba Iulia - Roumanie
Tél. : +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO U.A.B.- LITUANIE

Ramassage et traitement d'escargots « Hélix pomatia ».

Vilniaus r. sav. - Pakalnes g. 7
Bezdonys, Bezdoniu sen., 15201 Lituanie
Tél. : +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL - TURQUIE

Ramassage de chairs d'escargots « Hélix lucorum » et encoquillage pour la production d'escargots préparés. MENETREL s'est aussi diversifiée dans la production d'anchois marinés.

Bilecik - Turquie
Tél. : +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08



SU
•
0000
1000
0000
0000

Grotop
GROTOP
GROTOP



DIVISION SCIENCES DU VIVANT/BIOFIRST

LA CULTURE DU VIVANT



CHRISTIAN VAN OSSELAER
MANAGING DIRECTOR DE LA DIVISION
SCIENCES DU VIVANT

« Avec un chiffre d'affaires de € 70 millions, en hausse de 23%, la Division Sciences du Vivant confirme la pertinence de son modèle économique. Cette Division s'inscrit dans la stratégie du Groupe qui privilégie une approche novatrice et écologique des produits qu'elle propose. Elle continue à investir dans son futur en développant géographiquement ses activités et en élargissant le nombre de ses produits. Biofirst reste flexible et créatif pour faire face aux grands défis de demain, tout en continuant à améliorer sa rentabilité. »

DES SOLUTIONS NATURELLES



La Division Sciences du Vivant est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.

La Division Sciences du Vivant est un des trois piliers de la croissance de Floridienne. Les activités de la Division enregistrent une progression régulière depuis sa création. L'Ebitda 2015 a augmenté de 31% pour atteindre € 6,5 millions, avec un profit qui se maintient. Floridienne investit dans le développement de produits ou de technologies naturels pour l'être humain et l'agriculture.



Biofirst, détenue à 100% par Floridienne, chapeaute les sociétés Biobest, Enzybel International, ChemCom, Sopral et Sotecna qui proposent des solutions issues de produits naturels pour l'agriculture et le bien-être.

Biofirst a la volonté de continuer à explorer de nouveaux territoires et tendances. Elle possède une taille lui permettant d'être suffisamment flexible pour être innovante et assez importante pour accompagner ses clients dans le déploiement de leurs produits.

BIOBEST

Spécialisée dans la pollinisation par les bourdons et dans la lutte biologique, grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles, Biobest poursuit sa belle croissance économique (+ 21%) et son développement géographique, notamment avec l'ouverture d'une filiale en Angleterre, l'implantation d'une usine en Chine, l'intégration de la distribution de ses produits en Turquie et la diversification de son portefeuille au Mexique. Elle conforte ainsi sa position parmi les leaders mondiaux de la lutte intégrée. La lutte intégrée en agriculture est l'application rationnelle d'une combinaison de mesures biologiques, biotechnologiques, chimiques, physiques et culturelles dans laquelle l'emploi de produits chimiques classiques est limité afin de maintenir les organismes nuisibles en dessous du seuil à partir duquel apparaissent des dommages ou une perte économiquement inacceptables.

Cette approche est d'autant plus pertinente dans un contexte d'utilisation massive de pesticides chimiques classiques provoquant des résidus tant dans l'alimentation humaine que dans l'environnement.



ENZYMES A HAUTE VALEUR AJOUTEE

La bromélaïne et la papaïne sont des enzymes que l'on trouve dans les racines d'ananas ou dans le fruit de la papaye. Leurs vertus sont nombreuses. Elles sont utilisées dans les marchés à haute valeur ajoutée tels que :

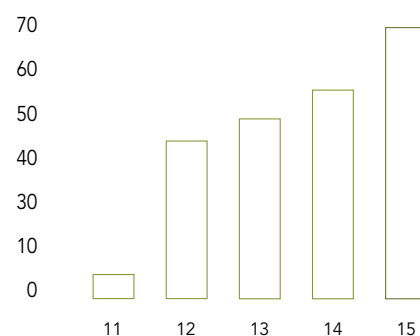
- La pharmacie (aide à la digestion, brûlures, traitement de l'arthrite, anti-inflammatoire et anti-tumoral),
- La cosmétique (crème pour la peau, dentifrice),
- La boulangerie (hydrolyse du gluten, fabrication de biscuits),
- L'alimentation humaine ou animale (hydrolyse de protéines de soja, modification de la structure dans l'alimentation des animaux de compagnie).

CHIFFRES CLÉS

DONNÉES CONSOLIDÉES

	2015	2014
Chiffre d'affaires	69,7	56,6
Résultat opérationnel	3,8	2,8
Résultat net	2,3	2,3
Résultat net part Floridienne	1,8	2,0
Cash Flow net	5,3	4,6

CHIFFRE D'AFFAIRES





La vanille produite par Sopral à Madagascar est l'une des meilleures du monde.

Disposant d'usines en Argentine, en Belgique, au Canada, en Chine, aux Etats-Unis, en Israël, au Maroc, au Mexique, en Turquie et en Chine, la société commercialise plus de 50 espèces différentes et exporte dans une soixantaine de pays grâce à son réseau de distribution.

CHEMCOM

ChemCom poursuit son développement dans l'olfaction humaine et maintient son leadership dans l'approche moléculaire et cellulaire. Elle a créé en 2015 une plateforme de compétences pour optimiser les découvertes faites en son sein et les breveter.

ChemCom valorise également ses acquis dans le domaine pharmaceutique et métabolomique en caractérisant et validant des récepteurs d'intérêt dans des pathologies pour proposer des solutions thérapeutiques innovantes.



Huiles essentielles (Sotecna)

ENZYBEL INTERNATIONAL

Biofirst est présente depuis plusieurs années sur le marché mondial des enzymes d'origine végétale. Les enzymes offrent une alternative intéressante à l'emploi de la chimie classique : ils sont plus spécifiques, consomment moins d'énergie et ont un impact moindre sur l'environnement. Biofirst a continué d'investir en 2015 dans les sources d'approvisionnement pour lui permettre de sécuriser ses matières premières et de développer de nouvelles applications.

Enzybel International, dont les ventes continuent à progresser, est le seul producteur au monde à disposer d'infrastructures d'extraction et de purification de papaïne et de bromélaïne répondant aux standards de qualité requis par le secteur pharmaceutique.



Ses usines en Indonésie et en Belgique ont été certifiées GMP pharmaceutique (Good Manufacturing Practices).

L'usine de production indonésienne de bromélaïne, ouverte en 2012 en partenariat avec l'un des leaders mondiaux de l'ananas, tourne aujourd'hui à pleine capacité.

Enzybel International dispose de son propre laboratoire de Recherche et Développement, à proximité de l'Université Libre de Bruxelles, et de centres d'excellence en enzymes. La société met à disposition de ses clients un service de support pour accompagner le développement et l'utilisation de leurs produits dans de nombreux domaines d'applications.

PERSPECTIVES 2016

Les perspectives 2016 de la Division Sciences du Vivant sont encourageantes.

La croissance de Biobest devrait se poursuivre en même temps que l'amélioration de son résultat opérationnel.

Enzybel renforcera ses activités commerciales hors Europe tout en consolidant sa position.

A Madagascar, Sopral poursuit son programme de diversification dans les fruits biologiques et Fair Trade mais aussi en augmentant ses capacités de production et d'approvisionnement de vanille.

Enfin, plusieurs brevets seront déposés en 2016 concernant des bloquants découverts par ChemCom.



À travers Biobest, Floridienne favorise la productivité de certaines cultures grâce à la pollinisation par des bourdons.

INNOVATION DURABLE

AGRICULTURE

À travers Biobest, Floridienne favorise la productivité de certaines cultures grâce à la pollinisation par des bourdons. Le Groupe propose également des alternatives aux pesticides en mettant à disposition des agriculteurs des insectes, des acariens ou des microbes utiles. Floridienne développe aussi, à travers ChemCom, des solutions naturelles pour la protection des cultures en utilisant la communication chimique servant de langage aux plantes et aux insectes.

BIODIVERSITÉ

Biobest et ChemCom participent activement à la préservation de la biodiversité en offrant des gammes de produits ciblant spécifiquement les pestes, préservant ainsi les espèces utiles naturelles. Utilisés à faibles doses, ceux-ci permettent de réduire les quantités de résidus tant sur les produits alimentaires que dans l'environnement. Ils ont également l'avantage de ne pas provoquer l'apparition de souches résistantes.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ HUMAINE

Biofirst met sur le marché des produits naturels de haute qualité utilisés dans les secteurs de l'alimentation, de la cosmétique, et de la parapharmacie : vanille, poivre vert (Sopral), huiles essentielles (Sotecna) et enzymes d'origine végétale (Enzybel International). ChemCom développe aussi de nouvelles technologies permettant le contrôle des mauvaises odeurs. Ces molécules dites « bloquantes » sont destinées aux industries des déodorants, des produits de lessive, d'entretien, d'ambiance, etc.



+31%

Ebitda 2015 Biofirst

+21%

Chiffre d'affaires
Biobest

LES SOCIÉTÉS DE LA DIVISION

BIOBEST S.A.

Biobest, numéro deux mondial de la lutte intégrée (Integrated Pest Management), est une société belge spécialisée dans la pollinisation biologique par les bourdons et dans la lutte biologique grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles (beneficial insects and mites). Elle exporte dans plus de 60 pays ses six espèces de bourdons et sa quarantaine d'espèces d'insectes utiles.

Biobest dispose d'un laboratoire pour tester sur les solutions biologiques (telles que insectes et acariens) les effets secondaires des produits chimiques commercialisés ou en phase de développement par les industriels de la chimie, et permettre ainsi à ceux-ci de mieux caractériser et positionner leurs produits agricoles.

Ilse Velden 18 – B 2260 Westerlo
Tel : +32.14.25.79.80
Fax : +32.14.25.79.82
www.biobest.be

ENZYBEL INTERNATIONAL S.A.

La société Enzybel International est le leader mondial dans le domaine de l'extraction et du raffinage des protéases d'origine végétale. Ces enzymes naturelles servent à dégrader les protéines afin de les réduire en composés de petite taille, plus facilement utilisables ou assimilables ou conférant des propriétés nouvelles.

En plus de la papaïne, issue du latex de papaye, l'enzyme la plus commercialisée des protéases végétales, Enzybel produit deux autres enzymes importantes : la bromélaïne et la ficine, extraites respectivement de l'ananas et de la figue.

Les protéases végétales sont utilisées dans plusieurs applications alimentaires humaines ou du bétail (attendrissement de la viande, fabrication d'hydrolysats de protéines, modification du goût), cosmétiques (traitement et soin de la peau) et médicales (traitement symptomatique du cancer, aide à la digestion, anti-inflammatoire).

SOPRAL - MADAGASCAR

Sopral, située à Madagascar, est active dans le poivre vert (un des meilleurs du monde), le poivre sauvage, certaines huiles essentielles (cannelle, poivre, girofle, niaouli, ravintsara), des fruits transformés (litchi, mangue, ananas, physalis, grenade), et la vanille.

En vanille, un procédé industriel physique a été développé pour produire une vanille plus riche en vanilline qui est destinée à la production d'arômes naturels.

Des alliances stratégiques ont permis à Sopral de devenir un acteur majeur dans la transformation et la commercialisation de diverses ressources naturelles de l'île, notamment un engrais organique (guano).

PK4, route de Fénérive
501 Tamatave (Analamalotra)
Madagascar
Tél. : + 261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50
www.sopral-madagascar.com

SOTECNA S.A.

Sotecna est spécialisée dans la production d'huiles essentielles 100% pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie. Pionnière dans les huiles essentielles d'allium (poireau, ail, oignon), de raifort, de moutarde, d'angélique, de livèche et de carotte, elle fournit les plus grandes sociétés d'arômes et de parfums.

Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines

Tel : +32.68.33.35.45

Fax : +32.68.33.13.52

www.sotecna.com

CHEMCOM S.A.

ChemCom, créée en 2000, est une référence internationale dans le monde de la communication chimique. Elle aide les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture et de la pharmacie à découvrir, sélectionner et affiner certains produits dans les domaines du goût, de l'olfaction, ainsi que des phéromones.

ChemCom a développé un nez humain artificiel clonant et exprimant l'ensemble des récepteurs olfactifs. La déorphanisation de tous les récepteurs olfactifs permet non seulement la compréhension de la perception, de la reconnaissance et de la discrimination d'odeurs, mais représente aussi un outil puissant, robuste et industriel pour la découverte de nouveaux produits. La nouvelle approche biomoléculaire pour les industries d'arômes et de parfums permet de découvrir, d'optimiser, de perfectionner ou de remplacer certains produits existants pour les rendre plus efficaces, mieux adaptés et protégés.

Dans le domaine de l'agriculture, ChemCom étudie les communications chimiques des plantes et des insectes. Interférer dans ces communications permettrait d'influencer le comportement des insectes, par exemple en les repoussant en dehors de zones à protéger au moyen de signaux répulsifs, en les attirant à un endroit pour les éliminer ou en bloquant leurs chémorécepteurs avec des antagonistes spécifiques. Des produits « verts » non toxiques pour l'homme, à action très spécifique et utilisables en très faible concentration, pourraient ainsi voir le jour.

Route de Lennik 802

B 1070 Bruxelles

Tél. : +32.2.353.00.28

Fax : +32.2.353.05.81

www.chemcom.be



DIVISION CHIMIE

CHIMIES D'AVENIR



GAËTAN WAUCQUEZ, MANAGING
DIRECTOR DE LA DIVISION CHIMIE

« La Division Chimie confirme son redressement malgré un contexte économique international peu porteur. Notre filiale IKA, active dans les stabilisants PVC, s'est ouverte à de nouveaux marchés en Asie et au Moyen-Orient. L'activité de Kimflor, notre filiale turque, a été bonne. Quant à SNAM, elle bénéficie de l'augmentation de capital, réalisée en 2015, lui permettant d'assurer son développement dans le secteur prometteur du recyclage des batteries industrielles et automobiles hybrides et électriques. Elle conforte ainsi sa place de leader européen sur ce marché. »

LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE



La Division Chimie se compose d'entreprises actives dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).



Les piles et batteries sont un des métiers de niche de la Division.

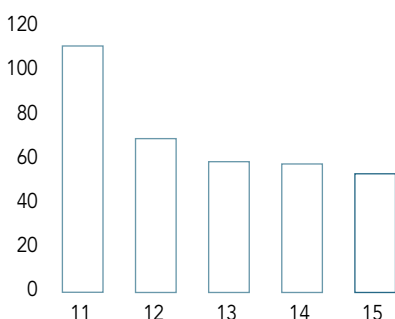


CHIFFRES CLÉS

DONNÉES CONSOLIDÉES

	2015	2014
Chiffre d'affaires	54,5	58,6
Résultat opérationnel	2,8	3,3
Résultat net	2,8	2,7
Résultat net part Floridienne	2,2	2,1
Cash Flow net	6,4	5,7

CHIFFRE D'AFFAIRES



La Division Chimie confirme son redressement. Il reste néanmoins tributaire du marché de la construction, qui reste à la peine, et de la baisse du prix des métaux, de l'ordre de 40%, pour 2015. La Division s'appuie sur ses trois grandes entités pour assurer sa rentabilité dans un environnement économique mouvant, où la conquête de nouveaux marchés et de territoires sont nécessaires à la stabilité des sociétés. IKA (Allemagne), confrontée à la crise qui frappe les pays d'Europe de l'Est, notamment l'Ukraine et la Russie qui souffrent du prix d'un pétrole bas, s'est ainsi tournée avec succès vers l'Asie et le Moyen-Orient. D'autre part, Floridienne s'est associée à un investisseur pour développer le potentiel de la société SNAM, active notamment dans le recyclage des batteries automobiles de nouvelle génération, dans un secteur porteur de nombreuses promesses.

Stabilisants PVC

Le marché de la construction en Europe, principal débouché pour les stabilisants PVC, reste morose.

D'autres régions recèlent néanmoins certaines opportunités. IKA, en Allemagne, et KIMFLOR, en Turquie, sont bien implantées dans les pays émergents. La gamme des GreenStab®, pour tubes et raccords (stabilisants sans métaux lourds), répond aux besoins des transformateurs de PVC de qualité, brésiliens, indiens et chinois, tant pour leur marché national, où la mise en place de contraintes environnementales se profile (la Chine vise le bannissement du plomb fin 2020), que pour leur propre export vers des pays exigeant des stabilisants propres, comme l'Australie.

Recyclage des batteries

Floridienne est active sur le marché des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques), à travers sa filiale française SNAM.

SNAM, très dynamique en matière de recherche et de développements commerciaux, a noué des contrats

DES MÉTIERS DE NICHE

- La stabilisation du PVC – avec les sels de plomb, zinc, aluminium et magnésium, et les stabilisants organiques (GreenStab®),
- Les piles et batteries – avec les sels de zinc, nickel, cadmium et cobalt.



EMBALLAGES SÉCURISÉS

L'innovation est au cœur des métiers de Floridienne. Le Groupe a mis au point un emballage sécurisé pour les batteries au lithium utilisées notamment par Airbus.

STABILISANTS VERTS

Les entreprises de la Division Chimie, actives dans les stabilisants pour PVC - IKA et KIMFLOR, se sont impliquées dans l'engagement volontaire de l'industrie européenne du PVC de remplacer en 2015 les stabilisants à base de plomb par des stabilisants de nouvelle génération.

La Division offre deux alternatives au plomb : la stabilisation calcium-zinc, utilisable pour toutes les applications ; et la stabilisation organique, sans métaux lourds, pour laquelle IKA possède un brevet. Actuellement réservée aux tubes et raccords en PVC et au PVC souple, des développements sont en cours pour élargir la gamme des GreenStab® à d'autres applications.

Le savoir-faire de la Division sera un atout à moyen terme lorsque d'autres régions, utilisant aujourd'hui des stabilisants critiqués, s'aligneront sur les formulations développées en Europe.



avec les principaux constructeurs automobiles, parmi lesquels Toyota, Honda, BMW, Volkswagen, Peugeot, Citroën et plus récemment Kia et Mitsubishi, pour le recyclage de leurs batteries. Elle est aujourd'hui leader européen dans ce secteur.

Outre ses activités dans le domaine des batteries, SNAM est également présente dans le recyclage des piles primaires et des piles rechargeables.

Afin d'offrir un service de qualité à ses clients, SNAM a mis en place un réseau étendu et flexible de collecte des batteries à travers l'Europe, lui conférant un important avantage compétitif.

SNAM répond aux normes HSE les plus strictes dans le cadre du recyclage de métaux.

L'objectif du marché automobile de réduire les émissions de CO₂ de 50% entre 2015 et 2050, tant dans l'utilisation, la fabrication des véhicules

qu'au niveau de leur recyclage, offre de nombreuses opportunités à la société SNAM de conforter son avance dans le secteur du recyclage des batteries de nouvelle génération.

SNAM a fortement accru ses efforts en matière de R&D au cours de l'année écoulée, en s'appuyant sur son partenariat avec le CEA (Grenoble, Toulouse), visant des innovations importantes dans le domaine des terres rares et des sels de cobalt, mais aussi du pilotage électronique des batteries électriques.

Perspectives 2016

La Division Chimie a la volonté de se concentrer sur ses activités stratégiques suite à la cession de son site de Ath en 2014. Le Groupe a ainsi vendu ses brevets dans les Retardateurs de flammes non halogénés de la gamme Safire® pour resserrer son périmètre d'action.

Renforcée par l'entrée d'un nouveau partenaire à son capital, SNAM investit dans son futur. La tendance à l'électrique s'est accélérée. Les fabricants automobiles misent de plus en plus sur les véhicules hybrides et électriques. SNAM a obtenu la confiance des principaux constructeurs de véhicules avec qui elle a noué des partenariats.

Floridienne s'investit par ailleurs beaucoup dans le développement de sa gamme GreenStab® avec ses stabilisants organiques.

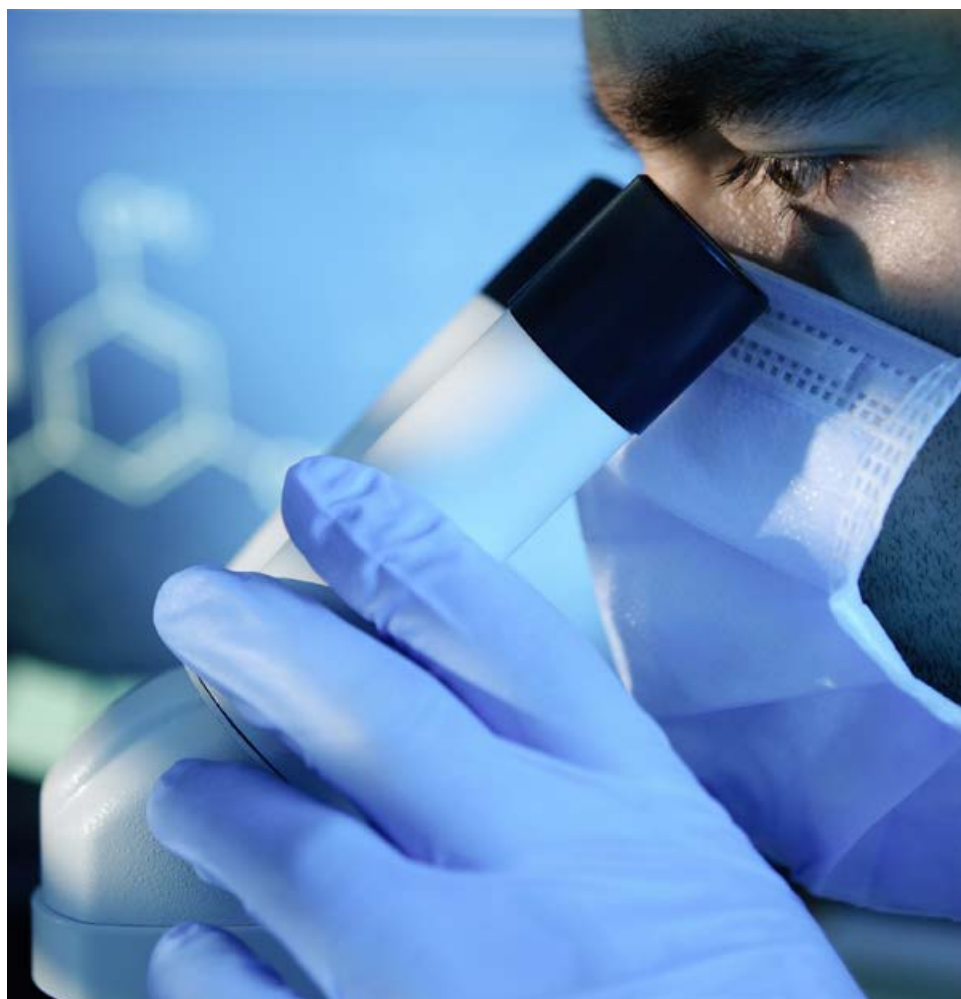
La filiale IKA (Allemagne) mise, quant à elle, avec succès, sur un périmètre de marché étendu au Moyen-Orient et à l'Asie.

Les perspectives de KIMFLOR (Turquie) restent très encourageantes.



La société a signé des nouveaux contrats avec plusieurs constructeurs automobiles.

SNAM a mis en place un réseau étendu de collecte de batteries à travers l'Europe, lui conférant un important avantage compétitif.



LES SOCIÉTÉS DE LA DIVISION

IKA GMBH & CO. KG

Spécialisée dans la formulation et la production de stabilisants à base de plomb et de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc et organiques (sans métaux lourds), IKA vend ses produits essentiellement en Europe de l'Est et en Russie.

IKA est détenue à 90% par Floridienne et 10% par son dirigeant, Dr R. Beck.

Chemiepark Bitterfeld Wolfen, Areal A,
Filmstraße 4, D 06766 Wolfen
Tél. : +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

KIMFLOR A.S.

KIMFLOR, détenue par Floridienne (qui est majoritaire) et un partenaire turc (M. Demirel, 25%), a pour but d'ouvrir et de développer de nouveaux marchés en Europe centrale et en Asie, principalement dans le domaine des stabilisants pour PVC. KIMFLOR a investi dans la construction d'un atelier de production de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc.

Izmir Aydin Karayolu 35 KM.29
Ekim Mah. No :23 35875 Torbali Izmir
- Turquie
Tél. : +90.232.853.90.66
Fax : +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

SNAM S.A.S.

Acteur leader dans le processus de recyclage des batteries rechargeables à base de Ni/Cd (nickel/cadmium), de NiMH (nickel métal hydrure) et Li-ion (lithium-ion), la SNAM récupère les batteries en Europe, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique chez les fabricants d'accumulateurs, les associations nationales de collecte et les collecteurs indépendants. Après séparation des composants, elle revend le nickel et le cadmium

SNAM possède également la société VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Avenue Jean Jaurès 4, F 12110 Viviez
Tél. : +33.5.65.43.77.30
Fax : +33.5.65.43.03.95
www.snam.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Cette filiale de SNAM, située dans la région lyonnaise (France), formule et commercialise des additifs pour le secteur de la galvanisation.

Zone Industrielle du Broteau
Rue du Broteau, F 69540 Irigny
Tél. : +33.4.78.90.52.52
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.verachimie.fr

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport des opérations de notre groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2015.

Floridienne se caractérise par l'investissement dans des marchés de niche dans les trois secteurs de l'alimentation festive, des sciences du vivant et de la chimie. La société est fondée sur le principe de la répartition des risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

RESULTATS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2015

En 2015, Floridienne a poursuivi sa croissance dans l'ensemble de ses Divisions.

Le chiffre d'affaires 2015 de Floridienne Group s'élève à € 296 millions par rapport à € 277 millions en 2014. Cette progression, à 100% organique, s'explique par une croissance soutenue de l'activité des Divisions Alimentation festive et Sciences du vivant.

L'EBITDA s'élève à € 19,4 millions, contre € 16,4 millions en 2014. Cette hausse est perceptible également dans les Divisions Alimentation festive et Sciences du vivant, la Division Chimie ayant souffert de la chute des prix des métaux au cours du second semestre 2015.

Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2015 avec un résultat net consolidé de € 7,1 millions par rapport à € 5,3 millions au 31 décembre 2014. Le résultat net part du groupe s'élève à € 5,9 millions.

La structure financière de Floridienne s'améliore au 31 décembre 2015, avec des fonds propres consolidés de € 103,4 millions (par rapport à 92,6 millions € à fin 2014), et un endettement financier net de € 48,2 millions (contre 53,6 millions à fin 2014).

DIVISION ALIMENTATION FESTIVE - FLORIFOOD

Modification de périmètre

Il n'y a pas eu de modification de périmètre dans cette Division au cours de l'exercice 2015.

Activité 2015

Le chiffre d'affaires de la Division s'élève à € 171,6 millions au 31 décembre 2015 par rapport à € 162,0 millions au 31 décembre 2014. Cette hausse de 6% s'explique par une croissance soutenue, principalement dans l'activité Traiteur de la mer.

L'EBITDA progresse à € 8,2 millions au 31 décembre 2015 par rapport à € 7,0 millions au 31 décembre 2014. Cette amélioration provient de l'ensemble des activités de la Division, sous l'effet de la croissance des ventes et de la mise en place de synergies entre les différentes sociétés.

Le résultat net de la Division Alimentation festive progresse à € 3,4 millions au 31 décembre 2015 par rapport à € 2,3 millions au 31 décembre 2014.

Risques et incertitudes

Larzul :

Comme annoncé dans le rapport annuel 2014 et dans le rapport semestriel 06/2015, un litige commercial opposant la société Larzul à notre filiale Camargo a été jugé par la Cour d'Appel de Paris en date du 16 avril 2015. Ce jugement rejetait les demandes de dommages de Larzul à notre égard, et rendait exigible notre créance sur cette société, augmentée des intérêts de retard (€ 1,5 million).

Larzul s'est pourvue en cassation de ce jugement, et s'est placée dans la foulée en Procédure de Sauvegarde. Sur base des éléments à la disposition du Conseil d'administration, cette décision nous semble toutefois ne pas découler d'un problème de rentabilité ou de liquidité de la société mais plutôt d'une volonté de nous empêcher de recouvrer notre créance.

Compte tenu de la décision favorable de la Cour d'Appel de Paris du 16 avril 2015, et en l'absence d'indicateurs négatifs concernant la rentabilité de Larzul, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation et de notre créance dans les comptes consolidés inchangées par rapport à sa valeur au 31 décembre 2014, soit respectivement € 2,6 millions et € 1,5 million. Sur le plan comptable, cette participation est comptabilisée dans les Autres actifs financiers non courants du bilan consolidé (voir la note 15 du Rapport annuel pour plus d'informations sur cette rubrique), en absence d'un pouvoir de contrôle sur la société.

DIVISION SCIENCES DU VIVANT - BIOFIRST

Modification du périmètre

Il n'y a pas eu de modification de périmètre dans cette Division au cours de l'exercice 2015.

Activité 2015

Le chiffre d'affaires de la Division Sciences du vivant s'élève à € 69,7 millions au 31/12/2015 contre € 56,6 millions au 31/12/2014. Cette hausse s'est manifestée dans l'ensemble des activités de la Division.

L'EBITDA de la Division progresse à € 6,5 millions au 31/12/2015 comparé à € 4,9 millions au 31/12/2014. Cette progression s'est principalement manifestée chez Biobest, dont la stratégie de croissance internationale continue à porter ses fruits.

Le résultat net de la Division Sciences du vivant reste en revanche stable à € 2,3 millions, en raison d'une charge non récurrente de € -0,5 million dans une filiale de Biobest.

Risques et incertitudes

La procédure avant dire droit opposant Chemcom à Givaudan dans le cadre de la répartition des actifs de leur filiale commune en liquidation TecnoScent a été plaidée en novembre 2015 et le jugement rendu en date du 4 février 2016. Dans son jugement, le juge a décidé la nomination d'un expert externe, aux frais de Givaudan, afin de rassembler et d'enregistrer sur une clef USB, l'ensemble des données produites par TecnoScent durant son existence. Cette clef devant ensuite être déposée dans un coffre, sans qu'aucune partie ne puisse en voir le contenu, dans l'attente d'un éventuel procès sur le fond.

Le Juge a clairement stipulé qu'en aucun cas, Givaudan ne recevrait accès aux données de Chemcom, postérieures à la mise en liquidation de TecnoScent, ou revenant à Chemcom dans la cadre de la liquidation de cette société. Compte-tenu de ce jugement, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de provisionner quelque montant que ce soit dans le cadre de ce litige.

DIVISION CHIMIE

Modifications de périmètre

Il n'y a pas eu de modification de périmètre dans cette Division au cours de l'exercice 2015.

En revanche, il est utile de rappeler (cfr. Rapport semestriel 06/2015) qu'en date du 11 juin 2015, Floridienne a annoncé avoir finalisé une vente d'actions de sa filiale SNAM, leader européen dans le recyclage de batteries industrielles et automobiles, pour € 6 millions, qui a été suivie d'une augmentation de capital dans cette filiale pour un montant total de € 8,7 millions, dont € 5 millions de nouveau cash et EUR 3,7 millions de conversions d'avances actionnaires, portant le capital de la société à € 11,7 millions. A l'issue de cette opération, Floridienne Group conserve 72,4% du capital de SNAM. Au niveau du Groupe, cette transaction a engendré une augmentation des fonds propres consolidés de € 6 millions et n'a pas eu d'impact sur le résultat consolidé, étant donné qu'elle n'a pas entraîné de changement de contrôle (equity transaction avec minoritaire).

Les investisseurs privés étant directement ou indirectement liés à Floridienne, cette opération a été faite en respectant les dispositions prescrites par l'article 523 du Code des Sociétés réglant les conflits d'intérêts. Conformément à l'article précité, les éléments relatifs à cette procédure de conflits d'intérêts sont détaillés plus loin dans le présent rapport de gestion.

Activité 2015

Le chiffre d'affaires de la Division Chimie diminue de € -4,1 millions pour s'établir à € 54,5 millions au 31 décembre 2015 contre € 58,6 millions au 31 décembre 2014. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des prix des métaux au cours du second semestre 2015, qui a impacté le chiffre d'affaires de SNAM. En termes de volume de batteries traitées, cette société a continué à progresser en 2015.

L'EBITDA de la Division diminue également à € 5,2 millions en 2015, contre € 5,8 millions au 31 décembre 2014, et est dû à l'impact sur les stocks et sur les marges nominales de SNAM, de ces baisses des prix des métaux en 2015. L'importante réorganisation mise en place en 2013 dans cette société a toutefois permis de limiter au maximum l'impact des baisses des cours de métaux sur les résultats de SNAM.

Le résultat net de la Division Chimie s'élève à € 2,8 millions au 31 décembre 2015, contre € 2,7 millions au 31 décembre 2014. Ce résultat intègre des effets de change positifs.

Risques et incertitudes

Une partie significative du chiffre d'affaires de l'activité Stabilisants PVC est réalisée dans des zones affectées économiquement par la baisse du cours du pétrole. En 2015, le résultat de cette activité a bien résisté malgré ce contexte difficile et nous restons confiants dans la bonne capacité de réaction de notre management dans cet environnement difficile.

CORPORATE

La Division Corporate comprend un ensemble d'activités de services et de consultance rendus par Floridienne à ses filiales.

Cette activité a généré une perte de € -1,4 million en 2015, contre € -2,0 millions en 2014.

A noter des plus-values sur cessions d'immobiliers dans cette Division à hauteur de € 0,8 million en 2015, contre € 0,4 million en 2014.

COMPTES STATUTAIRES ET AFFECTATION DES RESULTATS

Il n'y a pas eu de modification de l'activité chez Floridienne S.A. en 2015 par rapport au passé. L'activité de cette société consiste en l'investissement dans des marchés de niche dans les trois secteurs de la Chimie, de l'Alimentaire et des Sciences du vivant. La société est fondée sur le principe de la répartition des risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle

L'exercice de Floridienne SA se clôture par un bénéfice de € 4,3 millions par rapport à une perte de € -0,8 million en 2014.

Ce résultat positif s'explique principalement par des plus-values réalisées sur des ventes de maisons et de terrains dans le courant de l'exercice 2015 (+€ 0,9 million), et par le résultat comptable de +€ 4,2 millions dégagé suite à l'opération SNAM (reprise de réduction de valeur et plus-value enregistrées sur la vente d'une participation de 46% dans cette participation). Hormis ces éléments non récurrents, le résultat de Floridienne S.A. est structurellement négatif, en raison des frais de structure qui sont

supportés par cette société ainsi que par les charges financières liées à son financement. Compte tenu d'un report à nouveau de € 42,5 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 46,8 millions.

Justification de l'application des règles comptables de continuité

Sur base du résultat positif de l'exercice, de la qualité des participations appartenant à Floridienne S.A., de la confiance dans les différents projets en cours et de la présence d'un financement suffisant au sein de cette société, le Conseil considère Floridienne S.A à même de poursuivre le développement de ses activités, et justifie dès lors l'application des règles d'évaluations en continuité.

Nous vous proposons de répartir le bénéfice à affecter en :

- € 2,0 millions pour la rémunération du capital ;
- € 44,8 millions pour le report à nouveau.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende brut de € 2,0 par action, au titre de l'exercice 2015.

ACHATS D'ACTIONS PROPRES

Au cours de l'année 2015, et conformément à la décision de l'Assemblée générale du 28 mai 2010, Floridienne Group a repris son programme d'achat d'actions propres. 491 actions propres ont ainsi été achetées par notre filiale Florinvest S.A. sur un total émis de 996.857.

Le nombre total d'actions propres détenues par Florinvest au 31/12/2015 est de 12.002, ce qui représente une valeur de € 1.164.194 sur base d'un cours de € 97,00 au 31/12/2015.

La valeur moyenne d'acquisition de ces actions propres en 2015 est de € 74,67 par action.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de notre gestion du risque financier, certaines de nos filiales sont amenées à prendre des contrats de couverture (devises, intérêts ou matières premières) afin de couvrir leur marge commerciale contre les fluctuations de celles-ci. La politique du groupe en matière d'instruments financiers est limitée à des opérations de couverture à l'exclusion de toute position spéculative. Des informations complémentaires concernant la gestion de notre risque de crédit, de taux d'intérêts, de prix de marché et de liquidité sont disponibles dans les notes de l'annexe 27 du rapport annuel.

Pour le reste, nous n'avons pas à signaler d'autres risques et incertitudes que ceux mentionnés dans le rapport annuel.

ENVIRONNEMENT

Nos filiales actives dans la Division Chimie connaissent des risques inhérents à leur activité. Le groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Là où cela s'avérait nécessaire, des provisions ont été comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre effort s'est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du groupe sont concentrées dans les Divisions Sciences du vivant et Chimie.

PERSPECTIVES

Floridienne aborde l'année 2016 de manière optimiste.

La progression de ses résultats 2015, répartie sur trois Divisions rentables, et la poursuite du renforcement de sa structure financière placent Floridienne dans une position lui permettant d'envisager l'avenir de manière sereine et de soutenir le développement de ses activités stratégiques.

La Division Alimentation festive est en phase avec sa stratégie de création d'acteurs locaux ou nationaux forts et reconnus dans leurs métiers. En 2016, cette Division poursuivra la mise en place des synergies au sein de ses différentes activités, tout en maintenant un rythme de croissance soutenu.

L'activité Traiteur de la mer poursuivra sa stratégie de prises de parts de marché et le développement de sa gamme de condiments salés et sucrés.

Quant à l'activité Spécialités gastronomiques, elle poursuivra le développement de ses nouveaux marchés à l'export, tout en accentuant la mise en place des synergies entre les différentes sociétés qui composent cette activité.

Dans la Division Sciences du vivant, le Groupe s'attend à une forte progression de l'activité et du résultat chez Biobest.

L'activité Extraits naturels végétaux devrait, quant à elle, poursuivre son développement de manière soutenue en 2016.

Enfin, dans la Division Chimie, il est difficile d'établir des prévisions dans l'activité Stabilisants PVC, en raison des incertitudes économiques et géopolitiques en Russie, en Ukraine et en Turquie. Toutefois, ces deux sociétés ont suffisamment démontré, dans le passé, leur capacité à résister même en période de crise.

En ce qui concerne SNAM, dont le résultat est en partie dépendant de l'évolution des cours des métaux, il est également difficile d'établir des prévisions pour l'année 2016.

Cette filiale bénéficie toutefois, suite à l'augmentation de capital réalisée en mai 2015, de fonds propres importants et d'une situation de trésorerie confortable, lui permettant de faire face à ses programmes d'investissements ainsi qu'à une conjoncture éventuellement encore difficile en 2016.

Le Groupe entend par ailleurs poursuivre l'amélioration de sa structure de bilan au cours des prochaines années, et compte sur les bonnes performances de ses filiales, ainsi que sur le soutien de l'ensemble de ses partenaires, pour y arriver.

DIRECTIVE OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital

Selon les dernières déclarations de transparence et les informations communiquées, l'actionnariat de la société s'établit comme suit :

Beluflor S.A.	392 035	39,33%
Philippe de Spoelberch	216 428	21,71%
Marnor S.A.	90 800	9,11%
S.R.I.W.	84 176	8,44%
Personnes physiques	57 076	5,73%
Finatco S.A.	25 013	2,51%
Gaëtan Waucquez	17 857	1,79%
Florinvest S.A.	12 002	1,20%
Free Float	101 470	10,18%
Nombre d'actions	996 857	100%

2. Titres au porteur

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30/11/2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

3. Accord entre actionnaires

Une convention d'actionnaires a été signée en 2013 par Beluflor (39,33%), Gaëtan Waucquez (1,79%) et Philippe de Spoelberch (21,71%). Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangés des droits de préemption et des droits de suite.

4. Restrictions légales ou statutaires au transfert des titres

Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire au transfert des titres de Floridienne S.A.

5. Restrictions légales ou statutaires à l'exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à un vote. Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote et il n'y a pas de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

6. Pouvoirs de l'organe d'administration

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2015, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'Administration :

- Renouvellement du capital autorisé de € 4 415 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.
- Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la société.

- Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir ou d'aliéner des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. Cette autorisation concerne également l'acquisition d'actions de Floridienne S.A. par une de ses filiales.

Autorisation d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180 000 actions de la société, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération.

7. Article 74 de la loi relative aux offres publiques d'acquisition.

En date du 23/09/2007, Floridienne a été avisée par Belufo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

En date du 1^{er} septembre 2015, la s.a. Belufo a confirmé détenir 392.035 titres avec droit de vote émis par la s.a. Floridienne, soit 39,33% du capital.

INFORMATIONS REQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 523 DU CODE DES SOCIÉTÉS

Dans le cadre de la vente d'une participation dans notre filiale SNAM réalisée en mai 2015, et conformément à l'article 523 du Code des Sociétés, 2 administrateurs ont déclaré avoir des intérêts opposés de nature patrimoniale à la décision relevant du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de Floridienne SA s'est réuni en date du 30 mars 2015, approuvant cette cession à une société de participations liée à ces 2 administrateurs. Pour satisfaire à cet article, le texte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 mars 2015 suit ci-après. Toutefois, pour des raisons de confidentialité, les noms des 2 administrateurs concernés ont été remplacés par « Administrateur A » et « Administrateur B ».

Ordre du jour

1. Déclaration d'un intérêt opposé de nature patrimonial au sens de l'article 523 C. soc.
2. Discussions relatives à l'entrée d'un investisseur tiers dans le capital de SNAM
3. Discussions relatives à l'entrée de Administrateur A et Administrateur B (ou d'une société qui leur est apparentée) dans le capital de SNAM
4. Augmentation de capital de SNAM

Délibérations et résolutions

1) Déclaration d'un intérêt opposé de nature patrimonial au sens de l'article 523 C. soc.

L'article 523 du Code des sociétés prévoit en substance que si un administrateur a, directement ou indirectement, un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du conseil d'administration, il doit le communiquer aux autres administrateurs avant la délibération au conseil d'administration et en informer le(s) commissaire(s). Sa déclaration, ainsi que les raisons justifiant l'intérêt opposé qui existe dans le chef de l'administrateur concerné, doivent figurer dans le procès-verbal du conseil d'administration qui devra prendre la décision. En vue de la publication dans le rapport de gestion, le conseil d'administration décrit, dans le procès-verbal, la nature de la décision ou de l'opération concernée et une justification de la décision qui a été prise ainsi que les conséquences patrimoniales pour la société. Pour les sociétés faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne (ce qui est le cas de Floridienne), l'administrateur concerné ne peut assister aux délibérations du conseil d'administration relatives à ces opérations ou à ces décisions, ni prendre part au vote.

Administrateur A et Administrateur B ont informé le conseil de l'existence dans leur chef d'un intérêt de nature patrimoniale opposé à celui de Floridienne dans le cadre des opérations et décisions envisagées aux points 2 à 4 de l'ordre du jour et décident dès lors de ne participer ni aux

débats ni au vote concernant l'ensemble des points de l'ordre du jour de la présente réunion.

Le conseil d'administration mandate M. Gaëtan Waucquez en vue d'informer le commissaire des décisions et opérations ci-dessous, soumises au respect de l'article 523 du Code des sociétés.

2) Discussions relatives à l'entrée d'un investisseur tiers dans le capital de SNAM

Description de l'opération envisagée (article 523 C. soc.)

Le 24 mars 2015, le management avait fait part au conseil de contacts avancés avec un investisseur externe au sujet de son entrée éventuelle dans le capital de SNAM, filiale à 100% de Floridienne.

Dans le cadre de ces contacts, cet investisseur a valorisé SNAM à € 20 millions (Enterprise value) et a proposé d'entrer en négociation sur une base exclusive avec Floridienne.

Par ailleurs, il souhaitait, au-delà des clauses habituellement présentes dans tout pacte d'actionnaires, bénéficier de certaines clauses « punitives » pour Floridienne :

- Ratchet permettant le cas échéant de souscrire un certain nombre d'actions lors d'une augmentation de capital ultérieure de façon à rééquilibrer sa participation dans le capital de SNAM en cas de baisse de valorisation de l'action SNAM.
- Option de pouvoir souscrire deux millions d'euros complémentaires pendant un délai de 5 ans à une valorisation proche de la valorisation initiale.
- Refacturation de certains coûts de due diligence à SNAM.

Justification de la décision (article 523 C. soc.)

Le conseil avait refusé d'octroyer le bénéfice de ces clauses considérées comme excessives et avait suggéré au management de reprendre contact avec cet investisseur tiers afin d'obtenir leur retrait dans le cadre des discussions. Plusieurs échanges ont eu lieu entre le 25 et le 30 mars. Il n'a pas souhaité répondre de manière favorable à la demande du conseil.

Compte tenu de ce qui précède et compte tenu de la proposition alternative de financement reçue par le conseil (dont question au point 3 ci-dessous) jugée plus avantageuse, le conseil, après délibération, prend la décision, à l'unanimité de ses membres, moins les voix de Administrateur A et Administrateur B qui ne prennent pas part aux délibérations ni au vote comme précisé au point 1 ci-dessus, de mettre un terme définitif aux négociations avec l'investisseur tiers.

3) Discussions relatives à l'entrée de Administrateur A et Administrateur B (ou d'une société qui leur est apparentée) dans le capital de SNAM

Description de l'opération envisagée (article 523 C. soc.)

Lors de la réunion du conseil du 24 mars 2015, Administrateur A et Administrateur B avaient fait part au conseil de leur proposition éventuelle de se porter acquéreurs (au travers d'un véhicule familial privé qui leur est lié et qui serait dédié à cet investissement) d'un certain nombre d'actions SNAM qui lui seraient cédées par Floridienne, à concurrence d'un montant de € 6 millions, sur la base d'une valorisation de SNAM identique à celle proposée par l'investisseur tiers (Enterprise value de € 20 millions) mais sans exiger l'octroi en leur faveur des clauses précitées exigées (ratchet, option de souscription additionnelle et refacturation) jugées excessives par le conseil.

Administrateur A et Administrateur B avaient également fait part au conseil de leur souhait de n'obtenir que des clauses habituelles dans le cadre de la convention d'actionnaires à conclure entre les parties, c.à.d. une représentation proportionnelle au conseil de SNAM, certaines majorités qualifiées au conseil et à l'assemblée générale de SNAM pour des décisions stratégiques, un droit de préemption, un droit de suite et une clause de sortie à terme.

Le conseil de Floridienne remercie Administrateur A et Administrateur B de leur support et leur confiance.

Justification de la décision (article 523 C. soc.)

Compte tenu de la nature de l'opération envisagée, et comme précisé au point 1 ci-dessus, Administrateur A et Administrateur B ont informé le conseil de l'existence dans leur chef d'un intérêt patrimonial opposé à celui de Floridienne dans le cadre de cette transaction et décident dès lors de ne participer ni aux débats ni au vote concernant ce point de l'ordre du jour.

Le conseil, après avoir longuement débattu des mérites respectifs des propositions reçues estime cette dernière proposition largement plus avantageuse pour la société en raison de l'absence des clauses jugées excessives en raison de leur potentiel effet dilutif pour Floridienne et du coût (management fee et autres) pour SNAM.

Le produit de la vente d'une participation minoritaire dans SNAM permettra à Floridienne de participer à l'augmentation de capital de SNAM dont question au point 4 ci-dessous.

Compte tenu de ce qui précède et des besoins financiers urgents de Floridienne et de SNAM, le conseil estime donc qu'il est dans l'intérêt de la société et de SNAM d'approuver l'opération de cession dont question ci-avant.

Le conseil décide donc, après délibération, d'approuver cette opération à l'unanimité de ses membres moins les voix de Administrateur A et Administrateur B qui ne prennent pas part aux délibérations ni au vote comme précisé au point 1 ci-dessus, et mandate Gaëtan Waucquez afin de mener les négociations précitées et de conclure la documentation contractuelle requise en vue de finaliser cette opération ainsi que l'augmentation de capital qui en résultera pour la fin juin 2015.

4) Augmentation de capital de SNAM

Sous condition de la finalisation de l'opération dont question au point 3 ci-dessus, le conseil décide à l'unanimité de ses membres moins les voix de Administrateur A et Administrateur B qui ne prennent pas part aux délibérations ni au vote comme précisé au point 1 ci-dessus, de participer à une augmentation de capital par compensation avec le (futur) solde créateur de son compte courant d'associé, pour un montant total de € 8,7 millions. La valorisation retenue dans le cadre de cette opération est de € 20 millions (Enterprise value).

Justification de la décision (article 523 C. soc.)

Le conseil estime que ce nouvel apport de Floridienne est indispensable en vue de permettre à SNAM de rassurer ses banques en convertissant ses avances actionnaires et en apportant la trésorerie nécessaire au financement de l'ensemble du business plan de SNAM soumis au conseil, soit € 5 millions.

A l'issue de l'augmentation de capital précitée, Floridienne conservera environ 72% du capital de SNAM.

L'impact de cette opération sur le résultat de Floridienne SA a été de € 4,2 millions en 2015, sans qu'il n'y ait d'impact sur le résultat consolidé du Groupe Floridienne.

DECLARATION DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. APPLICATION DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISES

En matière de gouvernement d'entreprise, le rapport de gestion contient les informations requises par le code des sociétés ainsi que par le « Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009 », que la société a adopté comme code de référence. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance.

La charte de corporate governance de Floridienne est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

2. NON-RESPECT DES DISPOSITIONS DU CODE (PRINCIPE « COMPLY OR EXPLAIN »)

Séparation des pouvoirs (Disposition 1.5.)

Philippe Bodson exerce actuellement les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Gestion.

Administrateurs non exécutifs et management (Disposition 4.12.)

Au cours de l'année 2015, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis de manière formelle sans la présence du Comité de Gestion.

Comités de Nomination et de Rémunération (Disposition 5.3)

Au vu de notre petite taille, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de comité de Nomination car il estime être à même de remplir cette fonction. Un Comité de rémunération existe en revanche de manière formelle.

Règlement du management exécutif (Disposition 6.1.)

Nous ne publions pas de règlement intérieur du management exécutif. A ce jour, c'est le Comité de Gestion qui fixe et contrôle les lignes directrices des responsables des différentes Divisions.

3. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

Environnement de contrôle

Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques. Au sein du Conseil d'Administration, la société dispose d'un Comité de Gestion composé du président exécutif et de l'administrateur délégué. Ce comité est épaulé par la Direction financière du groupe, et au sein de chaque Division, par un Comité Division. Le Comité de Gestion est chargé de mettre en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du Groupe pour s'assurer de manière efficace que les objectifs sont atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d'Audit, instauré en application de l'article 526ter du Code des Sociétés est composé d'Administrateurs non-exécutifs et assiste le Conseil d'Administration dans la surveillance de la gestion de la société et de l'ensemble du Groupe, dans le contrôle de l'efficacité de l'ensemble des processus de contrôle interne et externe de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce comité dispose de sa propre charte de fonctionnement.

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers semestriels et annuels.

Par ailleurs, elle prépare pour chaque exercice un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d'Administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées, expliquées et validées par le Conseil d'Administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité de Gestion	Comités Division
Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d'évaluation du Groupe	Discussion des problématiques d'évaluation	Centralisation de l'information financière au niveau du Groupe et suivi des budgets	Collecte de l'information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du Groupe		Détermination des politiques et follow up	Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d'activité		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du Groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d'actions proposés	Propositions au Conseil d'Administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Responsable de la rémunération et de l'évaluation des Comités Division	Responsables de l'évaluation et des rémunérations au sein de leurs Divisions respectives

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système de gestion des risques efficace à travers le Groupe, dans le but de minimiser autant que possible son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autre, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques financiers. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont de nature à affecter considérablement la réputation et la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

Le processus de gestion des risques suit deux axes chez Floridienne : la gestion des risques liés au reporting financier et la gestion des risques opérationnels auxquels sont exposées les filiales du Groupe.

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux est maintenu tant en ce qui concerne les délais légaux, la fiabilité de l'information financière ou l'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Ce relevé sert de fil conducteur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la Direction financière et présentés au Conseil d'Administration par le Comité de Gestion, après analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant externe qui dispose d'une connaissance adéquate des normes IAS/IFRS, et

par un consultant qui est spécialisé en technique de consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, les procédures de consolidation, etc. Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables financiers des différentes filiales et des réunions sont tenues périodiquement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les engagements financiers, le Groupe adopte également une attitude prudente. Il ne recourt à des opérations de couverture (devises, intérêts ou matières premières) que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt (flottants) sur ses lignes de crédit à court terme ainsi qu'à l'évolution des prix des matières premières dans les Divisions Alimentation festive et Chimie.

Par ailleurs, et dans le cadre du processus de gestion des risques opérationnels, le Comité d'Audit de Floridienne a mis en place un processus d'identification et de gestion des risques à tous les niveaux du Groupe, des filiales opérationnelles au Groupe consolidé, en passant par les holdings de contrôle. Ce processus s'est fait en plusieurs étapes : une étape d'identification des risques au niveau de chaque filiale (risk matrix), que ce soient les risques stratégiques, financiers ou opérationnels, et de classification de ceux-ci par ordre d'importance ;

une consolidation des risques par Division ainsi qu'au niveau du Groupe consolidé ; une évaluation des risques identifiés dans une optique de risque-rendement ; et des propositions de plan d'action à chaque niveau sur les risques évalués comme étant à réduire ou à supprimer. Cette démarche d'analyse des risques a été réalisée en pleine collaboration avec les équipes locales, dans un esprit de prise de conscience de celles-ci à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui illustre la philosophie au sein du Groupe à cet égard.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d'Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cette étude. Les différentes constatations et conclusions ont été analysées afin de prendre les mesures (financières/opérationnelles) nécessaires. Les mesures et les systèmes à prendre ou à mettre en place sont différents d'une Division à l'autre et d'une société à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans d'actions à différents niveaux : des actions globales, des actions au niveau d'une Division, et des actions individuelles. Si la formalisation est relativement aboutie en termes de remontée des informations financières, elle continue à se développer dans les autres domaines de risques. Une mise à jour des risques opérationnels (« risk evaluation ») a été réalisée en 2014 par les responsables des Divisions, et a été présentée au Comité d'Audit fin 2014. Au cours de cette revue, le Comité d'audit n'a pas constaté de nouveaux risques significatifs pour le groupe, et a pu constater que les principaux risques identifiés faisaient l'objet d'un suivi dynamique par les responsables de Divisions.

Une mise à jour des mesures de contrôle (interne) afin de mitiger les risques (« risk mapping ») identifiés est prévue en 2016 et la validation formelle du fonctionnement effectif des dispositions de contrôle interne (« use tests » et « test of operational effectiveness ») est planifiée pour 2017.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux aspects que sont une supervision rapprochée des opérations financières par le management ainsi qu'une culture Groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers semestriels et annuels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de la consolidation, assisté par le consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le Groupe engage un processus de contrôle interne sur le sujet. En raison de la taille limitée du groupe et de ses ressources humaines, ce processus est mis en place afin de couvrir progressivement l'ensemble des aspects opérationnels.

Information et communication

Le Groupe est attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du Groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le Groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant d'assurer que les informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par la Direction financière, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats de ces procédures sont examinés de façon attentive par le Comité de gestion et ensuite avec le Comité d'audit. Un suivi approprié est donné à chaque problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée est réalisée.

En ce qui concerne la communication interne au Groupe, celle-ci se passe principalement par des canaux directs quoique moins formels compte tenu de la taille limitée du groupe Floridienne. Cette communication plus informelle est considérée positivement par Floridienne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridienne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les Comités Divisions sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu apprécier les structures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe, aux différents niveaux et selon des formes diverses. De même, le potentiel d'amélioration en termes d'efficacité a été identifié et les mesures d'amélioration mises à l'étude.

Un travail d'analyse de best practices et de formation des entités du Groupe sont des points qui doivent encore faire l'objet d'une uniformisation au sein du Groupe afin de faciliter le monitoring de l'application des procédures instaurées.

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1^{er} janvier 2016, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Baron Philippe Bodson

Nommé jusqu'en 2016
Président
Président de Exmar
Président de Hamon

W. Invest S.A. (Monsieur Gaëtan Waucquez)

Nommé jusqu'en 2016
Directeur général

Beluflo S.A. (Monsieur Loïc Waucquez)

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Chevalier Marc-Yves Blanpain

Nommé jusqu'en 2018
Non exécutif

Comte Paul Cornet de Ways Ruart

Nommé jusqu'en 2018
Administrateur de Anheuser-Bush Inbev
Non exécutif et indépendant

Vicomte Olivier Davignon

Nommé jusqu'en 2017
Non exécutif et indépendant

Baron Bernard de Gerlache de Gomery

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif

Vicomte Philippe de Spoelberch

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Sparaxis S.A. (Monsieur Yves Meurice)

Non exécutif et indépendant
Nommé jusqu'en 2017

Mazars Réviseurs d'entreprises S.C.R.L.

Représentée par Peter Lenoir
Nommé jusqu'en 2018
Commissaire

Philippe Bodson et W. Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez) ayant un rôle exécutif via leur participation au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 526ter du Code des Sociétés.

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez) et Philippe de Spoelberch représentent les actionnaires > 10% et ne sont donc pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 526ter du Code des Sociétés.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A. (représentée par Yves Meurice), Olivier Davignon et Paul Cornet de Ways Ruart répondent à l'ensemble des critères définis par la loi concernant les critères d'indépendance. Ils sont donc considérés comme indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Lors de l'Assemblée Générale du 7 juin 2016, les mandats de Philippe Bodson, W Invest SA (représentée par Gaëtan Waucquez), Beluflo SA (représentée par Loïc Waucquez), Bernard de Gerlache de Gomery, et de Philippe de Spoelberch arrivent à échéance. Sur base de leur connaissance du groupe et de leur expérience, il sera proposé à l'Assemblée le renouvellement de leurs mandats respectifs pour une durée de deux ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2018.

Le conseil d'administration n'a pas encore consenti d'efforts particuliers dans la recherche d'administrateurs de sexe féminin, tel que prévu par l'article 518bis du Code des Sociétés (Loi du 28 juillet 2011).

En 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois selon le tableau des présences suivant :

	24 mars	30 mars	26 mai	26 juin	22 septembre	22 octobre	03 décembre
Philippe Bodson	P	P	A	P	P	P	P
W Invest (Gaëtan Waucquez)	P	P	P	P	P	P	P
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P	P	P	P
Marc-Yves Blanpain	P	P	P	A	P	P	P
Paul Cornet de Ways Ruart	P	P	A	A	P	P	P
Olivier Davignon	P	P	P	P	P	P	P
Bernard de Gerlache	P	P	P	P	P	P	P
Philippe de Spoelberch	P	P	P	P	P	P	P
Sparaxis (Yves Meurice)	P	P	P	P	P	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements et désinvestissements ;
- cession de participations non stratégiques ;
- politique et pratiques de corporate governance ;
- questions de financement du groupe, organisation de la société ;
- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionariat ;
- procédures à l'encontre de Floridienne ;
- situation et mise à jour des risques dans le groupe ;
- augmentation de capital de SNAM
- points divers.

5. COMITÉ D'AUDIT

Conformément à la loi du 17 décembre 2008 entrée en vigueur le 9 janvier 2009, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président (administrateur non-exécutif) ;
- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez (administrateur non-exécutif) ;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice (administrateur non-exécutif et indépendant) ;
- Olivier Davignon (administrateur non-exécutif et indépendant).

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Beluflo S.A., représentant permanent, Loïc Waucquez, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice, siège également en qualité de non exécutif et répond

aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 526bis du Code des Sociétés. De par sa longue expérience en tant qu'analyste financier dans des institutions financières, Yves Meurice, représentant permanent de Sparaxis dispose largement des compétences nécessaires en matière d'analyse financière et de comptabilité.

Olivier Davignon dispose également d'importantes compétences en matière de comptabilité et de corporate governance, et siège aussi en tant qu'indépendant et non exécutif.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.

Au cours de l'année 2015, le Comité d'Audit s'est réuni à deux reprises durant lesquelles il a été débattu des éléments suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;
- examen des comptes consolidés au 31/12/2014 ;
- examen des comptes consolidés au 30/06/2015.

6. COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Conformément à la loi du 06 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président ;
- Olivier Davignon ;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'assemblée générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice et Olivier Davignon, siègent en qualité de non exécutifs et répondent aux critères d'indépendance tels que fixés par la nouvelle loi. Sparaxis et Olivier Davignon disposent également des compétences nécessaires en matière de management des ressources humaines.

Au cours de l'année 2015, le Comité de Rémunération s'est réuni une fois.

7. COMITÉ DE GESTION

Le Comité de Gestion est composé de Philippe Bodson et de Gaëtan Waucquez. Ce Comité s'est réuni à 30 reprises au cours de l'année 2015. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le Comité dans chaque Division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la Division concernée.

Le Comité de Gestion est le seul responsable de la composition des Comités de chaque Division et de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration au niveau du groupe et dans chaque Division. Les Comités de chaque Division sont chargés de l'exécution des décisions du Comité de Gestion et ce uniquement dans leur Division respective.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du groupe telle que définie par son Conseil. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du groupe et les alloue aux investissements et aux développements des Divisions ou du Groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Le comité de rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le Comité de Gestion (composé de Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 6 avril 2010.

Politique Générale de rémunération et procédure interne

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de rémunération compétitive. Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché
- reconnaître et récompenser les meilleures performances
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise, et
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Les Administrateurs non exécutifs de Floridienne perçoivent une rémunération annuelle forfaitaire, en fonction des tâches qu'ils réalisent au sein des organes décisionnels du Groupe. Ils ne perçoivent pas de tantièmes ni de rémunération variable liée aux résultats du Groupe.

Le Comité de rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le comité de gestion

La rémunération des membres du comité de gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du comité de rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par un consultant spécialisé.

La rémunération des membres du comité de gestion comporte deux parties : une partie fixe et une partie variable.

La partie fixe étant déterminée par le nombre de jours prestés sachant que Philippe Bodson ne preste qu'un nombre déterminé de jours par an pour le groupe Floridienne.

La partie variable de la rémunération est fonction d'un critère de performance basé sur l'évolution de la part du groupe dans le bénéfice net consolidé sur les capitaux propres. Cette partie variable est plafonnée à 500.000 euros pour Philippe Bodson et à un an de rémunération pour Gaëtan Waucquez.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du comité de gestion de politique d'attribution d'actions, d'options ou tous autres droits d'acquiescer des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de gestion, de plans de pension.

Les membres du comité de gestion de Floridienne exercent tous deux leurs fonctions au travers de sociétés de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payables après l'assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros	Conseil d'Administration	Comité d'audit et comité de rémunération
Philippe Bodson	15.000	
W Invest Gaëtan Waucquez	15.000	
Beluflo S.A. (Loïc Waucquez)	15.000	3.000
Marc-Yves Blanpain	15.000	
Paul Cornet de Ways Ruart	15.000	
Olivier Davignon	15.000	3.000
Bernard de Gerlache de Gomery	15.000	7.000
Philippe de Spoelberch	15.000	
Sparaxis S.A (Yves Meurice)	15.000	3.000

3. Rémunération des membres du comité de gestion

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2015 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable
Philippe Bodson	60.818	-
Gaëtan Waucquez	317.089	-

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

4. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

5. Politique de rémunération pour les exercices sociaux 2015 et 2016

Philippe Bodson a demandé de revoir à la baisse le plafond de sa rémunération variable à partir de l'année 2016, afin de la mettre en adéquation avec la baisse de son implication opérationnelle au sein du Groupe Floridienne. Sa rémunération variable sera dès lors plafonnée à € 317.000 pour l'année 2016, la formule de calcul de la rémunération variable restant quant à elle inchangée.

REMUNERATION DU COMMISSAIRE

Durant l'exercice 2015, le commissaire (Mazars SCCRL) a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 164.234,00 pour l'ensemble du groupe (dont € 40.500,00 au niveau de Floridienne S.A.).

Les honoraires payés pour les autres missions d'attestation se sont élevés à € 7.888.

OPERATION SUR TITRE FLORIDIENNE

Au cours de l'année 2015, les actions Floridienne n'ont fait l'objet d'aucune transaction d'achat ou de vente par des personnes physiques liées au groupe Floridienne autres que les achats d'actions propres par sa filiale Florinvest.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

Le Conseil d'administration n'a pas de connaissance d'événements postérieurs à la clôture jusqu'à la date de l'arrêt des comptes au 23 mars 2016 donnant lieu à des ajustements aux présents états financiers.

Pour l'exercice 2015, le Conseil d'administration proposera, à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 7 juin 2016, de distribuer un dividende brut de 2,0 €/action.

STRUCTURE DE FLORIDIENNE GROUP

Comité de Gestion

Philippe Bodson
Gaëtan Waucquez

CORPORATE

Managing Director : Gaëtan Waucquez

Chief Financial Officer / Corporate Secretary : Lionel de Hemptinne

Accounting : Joseph De Waele

DIVISION CHIMIE

Managing Director :

Gaëtan Waucquez

Membres du Comité de direction :

Eric Nottez

Dr. Reinhard Beck

Veysi Demirel

DIVISION ALIMENTATION FESTIVE - FLORIFOOD

Managing Director :

Philippe Boonen

Membres du Comité de direction :

Patrick Jagut

Didier Hanin

Bernard Schwanen

Clotilde Briere

Nicolas Dambrine

Julien Blavoet

DIVISION SCIENCES DU VIVANT - BIOFIRST

Managing Director :

Christian Van Osselaer

Membres du Comité de direction :

Lionel de Hemptinne

Georges Geeraerts

Jean-Marc Vandoorne

CONTACTS

IKA GmbH & CO. KG
Chemiepark Bitterfeld Wolfen,
Filmstraße 4 - D 06766 Wolfen -
Germany
Tél. : +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

KIMFLOR A.S.
Aydin Karayolu, 35. Km N°23 -
35875 Yazibasi - Torbali - Izmir Turkey
Tél. : +90.232.853.90.66
Fax : +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

SNAM S.A.S.
Avenue Jean Jaurès, 4
F 12110 Viviez
France
Tél. : +33 5 65 43 77 30
Fax : +33 5 65 43 03 95
www.snam.com

**VERA CHIMIE
DEVELOPPEMENTS S.A.S.**
Zone Industrielle du Broteau - Rue
du Broteau,
F 69540 Irigny
France
Tél. : +33.4.78.90.52.52
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.verachimie.fr

FLORIFOOD S.A.
Drève Richelle 161, bte 4, bât P
B-1410 Waterloo
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax. : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be

**GROUPE FRANÇAISE DE
GASTRONOMIE**
Siège administratif
2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg
- France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production
Le Clos Saint-Anne - F - 43100 Vieille
Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue 118 - F - 89400 Bassou
- France
Tél. : +33.3.86.73.37.00
Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.
Rue Henri Lautredou -
F - 29720 Ploneour Lanvern - France
Tél. : +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

GARTAL S.A.S.
Z.A. de Troyalach
F - 29170 St. Evarzec - France
Tél. : +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

**ETABLISSEMENTS
DOUSSOT S.A.S.**
Avenue du Coat Kaër 7
F - 29300 Quimperlé - France
Tél. : +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

**SIMON DUTRIAUX S.A.S.
SIMON SELECTION S.A.S.**
Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel - F - BP34 - 62880
Vendin-le-Vieil (LENS)
France
Tél. : +33.3.21.14.24.80
Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

**DELKA S.A.
MERYDIS S.A.**
Rue de Battice 22B - B-4800 Petit
Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
www.delka.be
www.merydis.be

GEL MANCHE S.A.S.
ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

**GOURMET DES ILES
S.A.R.L**
ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

**SALM INVEST S.A.
VENDSYSEL S.A.**
Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.salminvestgroup.be

KARRAS S.A.
Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.karrasgroup.be

POMAROM S.R.L.
Str. Liverzii 37 - 2500 Alba Iulia
Rumania
Tél. : +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO
Vilniaus r. sav. - Pakalnes g. 7
Bezdonys, Bezdoniu sen.,
15201 Lithuania
Tél. : +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL
Bilecik - Turkey
Tél. : +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08

**HB PRODUCTS /
ALTESSE QUALITY FOOD**
Rue Césaire De Paepe 43
B-4683 Vivegnies
Tél. : +32 4 240 92 40
Fax : +32 4 384 72 64

BIOFIRST S.A.
Drève Richelle 161 bte 4, bât P,
B 1410 Waterloo
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.biofirst.be

BIOBEST S.A.
Ise Velden 18 - B 2260 Westerlo
Tél. : +32.14.25.79.80
Fax : +32.14.25.79.82
www.biobest.be

SOPRAL
PK4, route de Fénériver - 501
Tamatave
(Analamalotra) - Madagascar
Tél. : + 261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50
www.sopral-madagascar.com

SOTECNA S.A.
Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines
Tél. : +32.68.33.35.45
Fax : +32.68.33.13.52
www.sotecna.com

CHEMCOM S.A.
Route de Lennik 802 -
B 1070 Bruxelles
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.chemcom.be

**ENZYBEL
INTERNATIONAL S.A.**
116 rue de Waremme
4530 Villers-Le-Bouillet - Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
Fax : +32.4.259.93.39
www.enzybel.com

BLUE STAR CHEMICALS
Zwaarveld 41
B 9220 Hamme
Tél. : +32.52.47.05.36
www.enzybel.com

**ENZYMOS ASIA PACIFIC
LIMITED**
4/F Oxford House, Taikoo Place
979 King's Road, Island East, H.K.
Tél. : +852.37.57.75.28
Fax : +852.37.57.75.27
www.enzymos.com

Usine P.T. Bromélaïne
Jl. Raya Lintas Timur KM. 77,
Terbanggi Besar
Lampung Tengah 34165 -
INDONESIA

HOLDING FLORIDIENNE S.A.

Siège social :
Drève Richelle 161, bte 4, bât P
B-1410 Waterloo
RPM Nivelles -
TVA BE-0403 064 593
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be



FLORIDIENNE

GROUP

Drève Richelle 161, bte 4, Bât P
Waterloo Park Office
B- 1410 WATERLOO
www.floridienne.be
